

# NITASSINAN

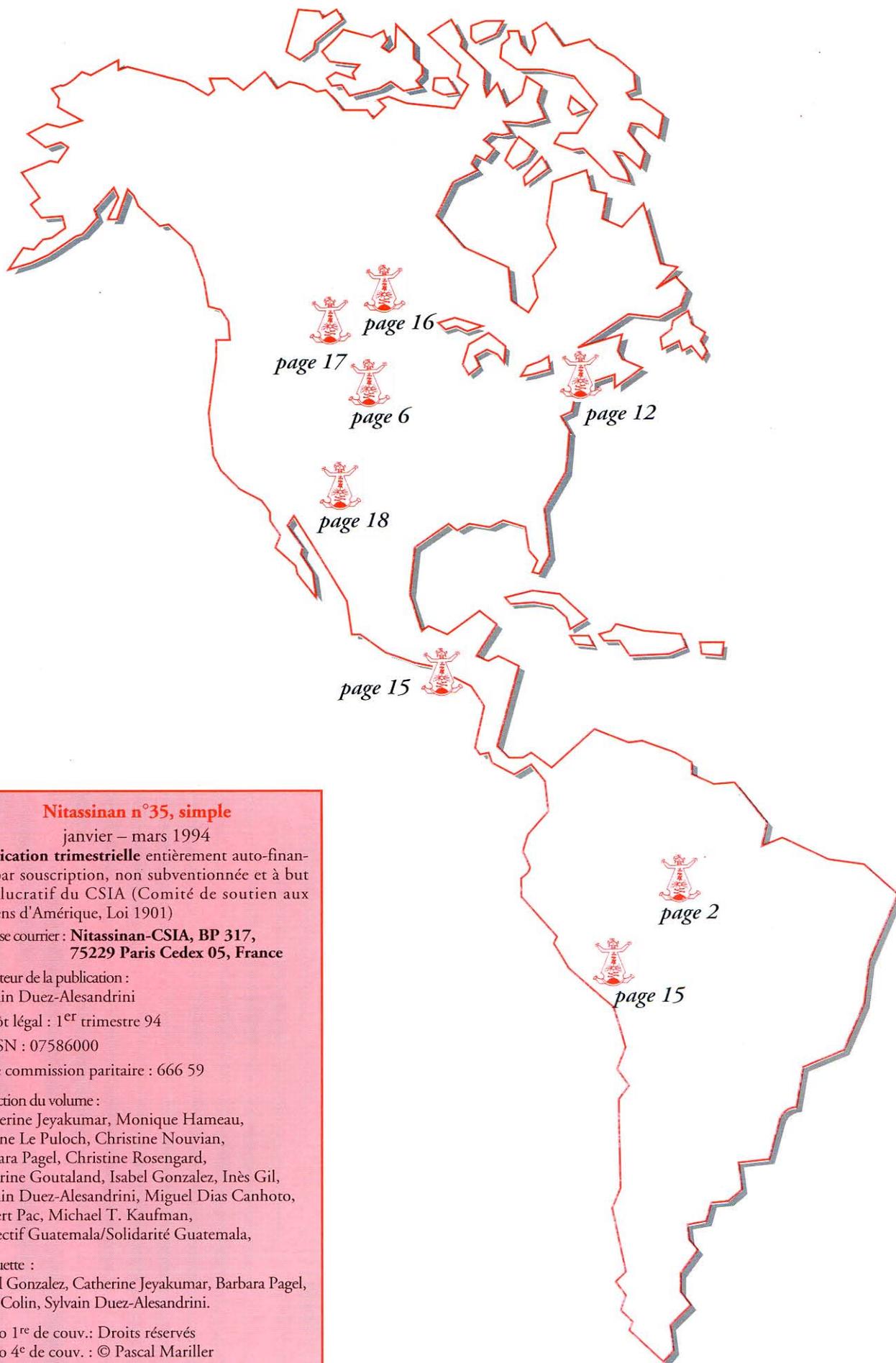
*notre terre*

N° 35



**Apaches : La lutte  
pour le Mont Graham**





### Nitassinan n°35, simple

janvier – mars 1994

**Publication trimestrielle** entièrement auto-financée par souscription, non subventionnée et à but non lucratif du CSIA (Comité de soutien aux Indiens d'Amérique, Loi 1901)

Adresse courrier : **Nitassinan-CSIA, BP 317,  
75229 Paris Cedex 05, France**

Directeur de la publication :  
Sylvain Duez-Alesandrini

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 94

n°ISSN : 07586000

n° de commission paritaire : 666 59

Rédaction du volume :

Catherine Jeyakumar, Monique Hameau,  
Marine Le Puloch, Christine Nouvian,  
Barbara Pagel, Christine Rosengard,  
Sandrine Goutaland, Isabel Gonzalez, Inès Gil,  
Sylvain Duez-Alesandrini, Miguel Dias Canhoto,  
Robert Pac, Michael T. Kaufman,  
Collectif Guatemala/Solidarité Guatemala,

Maquette :

Isabel Gonzalez, Catherine Jeyakumar, Barbara Pagel,  
Yann Colin, Sylvain Duez-Alesandrini.

Photo 1<sup>re</sup> de couv.: Droits réservés

Photo 4<sup>e</sup> de couv. : © Pascal Mariller

# SOMMAIRE

<i>Droit à la terre</i>	
Démarcation AIRASOL, Brésil	2
Yanomami	4
Terres Western Shoshones	5
Blackfeet du Montana	6
Lubicon	7
<i>Droits de l'Homme</i>	
Léonard Peltier : les juges refusent un nouveau procès	10
Dans un musée du Massachussets, l'horreur de Wounded Knee	12
La pauvreté indienne aux USA	13
Restitution d'ossements humains aux Inuit	14
Guatemala : espoirs déçus	
Pérou Ashaninka en otages	15
<i>Environnement</i>	
Mines d'uranium au Saskatchewan : la France impliquée	16
<i>Dossier</i>	
La lutte des Apaches pour la sauvegarde du mont Graham	18
Un complexe astrophysique	19
La mauvaise foi des promoteurs	20
La coalition apache pour la survie	
Entretien avec Edison Cassadore	20
Message de Ola Cassadore	23
Les dernières nouvelles	25
Les sites sacrés amérindiens sont menacés	26
<i>Des 4 directions</i>	
Appel de B'okob, Guatemala	28
Conférence Trondheim, Norvège	30
<i>Bulletin d'abonnement</i>	33

# ÉDITORIAL

Nitassinan CSIA tient à vous remercier de votre patience à tous, principalement les adhérents qui nous ont envoyé des lettres d'amitié et de confiance. Comme nous vous l'annonçons dans notre dernier numéro, les changements d'équipe, la réorganisation du journal et des fichiers et les transferts des structures de l'association ont perturbé la parution de notre magazine.

De plus, l'ordinateur de l'association a rendu l'âme au moment où nous avions le plus besoin de lui. Nous avons dû entreprendre des dépenses très lourdes pour une petite association composée entièrement de bénévoles afin de remplacer cet outil indispensable.

À la suite de ces problèmes, notre petite équipe et le bureau élu ont proposé un vote aux membres de notre conseil d'administration afin de revenir à une périodicité trimestrielle.

Cette décision fut entérinée par un scrutin sans équivoque (votes exprimés : 17 pour, 3 contre et 1 abstension).

Malgré ces inconvénients, l'équipe de Nitassinan continue à travailler sur de nombreuses campagnes de soutien aux Peuples originels des trois Amériques et les organisations amérindiennes, ainsi que leurs représentants officiels continuent d'exprimer leur entière confiance (notamment lors de la dernière conférence des comités de soutien européens où Nitassinan représentait la France).

La Journée internationale de Soutien aux nations amérindiennes, organisée en octobre dernier à Paris fut un véritable succès et permit de relancer la campagne contre l'extraction d'uranium, principalement sur les territoires indigènes. Nous remercions les délégués qui se sont déplacés : Tom Lablanc (sioux Dakota), Mayra Gomez (Aymara) et Günter Wippel pour leur travail de qualité et la chaleureuse amitié qu'ils nous ont témoignée.

Sylvain Duez-Alesandrini

N.B. Depuis le n° 34 comme vous l'avez peut-être remarqué, l'intérieur de notre magazine est entièrement réalisé en papier recyclé à 100 %.

ATTENTION – Désormais Nitassinan CSIA ne répondra qu'aux courriers comportant une enveloppe timbrée à votre adresse.

**IMPORTANT**  
veuillez noter notre nouvelle adresse

**NITASSINAN CSIA**  
**BP 317**  
**75229 PARIS CEDEX 05**

# Campagne pour la démarcation de l'aire indigène Raposa/Serra Do Sol (AIRASOL) : état de Roraima, Brésil

Selon la Constitution brésilienne, tout territoire indigène doit être démarqué d'ici le 5 octobre 1993. Or, seulement 30 % des territoires ont été démarqués jusque-là. Le Conseil Indigène de Roraima (CIR) lance un appel urgent pour presser le gouvernement brésilien de se plier à ses propres lois.

Le 18 mai 1993, M. Sidney Possuelo, président de la Fondation nationale pour les peuples indigènes (FUNAI, organisme gouvernemental brésilien) a conclu une promesse d'accord pour la démarcation de l'AIRASOL. Cela lui a valu d'être destitué de ses fonctions quelques jours plus tard. Mais le nouveau président de la FUNAI, M. Claudio Romero, a approuvé la promesse de son prédécesseur lors de sa rencontre avec les chefs Indiens de Roraima le 4 août 1993. Il a dénoncé les harcèlements et la violence dont les Indiens sont victimes et leur a assuré que la police fédérale chasserait les chercheurs d'or et de diamant de l'AIRASOL.

Depuis 5 ans, le Conseil Indigène de Roraima (CIR) concentre ses efforts pour obtenir du gouvernement la démarcation de l'Aire Indigène Raposa/Serra do Sol. Avec une superficie de 1 678 000 hectares, l'AIRASOL est le deuxième plus grand territoire indigène de Roraima. Il est aussi le plus peuplé avec 10 097 habitants. Les Indiens vivent dans cette région depuis toujours. La plupart sont aujourd'hui Makuxi et Ingariko.

Depuis 1977, la FUNAI a établi plusieurs commissions chargées d'identifier et de limiter l'aire indigène pour qu'on puisse la démarquer ; mais aucune n'y est parvenu. Cependant, grâce aux efforts du CIR, soutenu par d'autres organisations, la proposition la plus récente a été approuvée par Sydney Possuelo, président de la FUNAI, et publiée au Journal officiel du Brésil le 21 mai 1993.

La proposition émane des communautés et des chefs indiens locaux. Elle s'appuie sur des preuves juridiques, historiques et anthropologiques. La publication au Journal officiel est le résultat de ces recherches techniques qui ont permis de définir l'aire indigène. L'étape suivante dépend de la juridiction de la FUNAI. Pour l'instant, tout repose sur le ministère de la justice. Or, le ministre de la Justice M. Mauricio Corrêa n'a toujours pas soumis ce rapport au président du Brésil

M. Itamar Franco. On ne peut engager le processus de démarcation que lorsque le président a signé ce rapport.

Une fois signé, les occupants non indigènes recevront une indemnité. L'Institut national pour la colonisation et la réforme agraire (INCRA) sera chargé de les relocaliser. Le territoire sera alors définitivement démarqué et officiellement enregistré au Bureau des Enregistrements immobiliers et au Département du Patrimoine national.

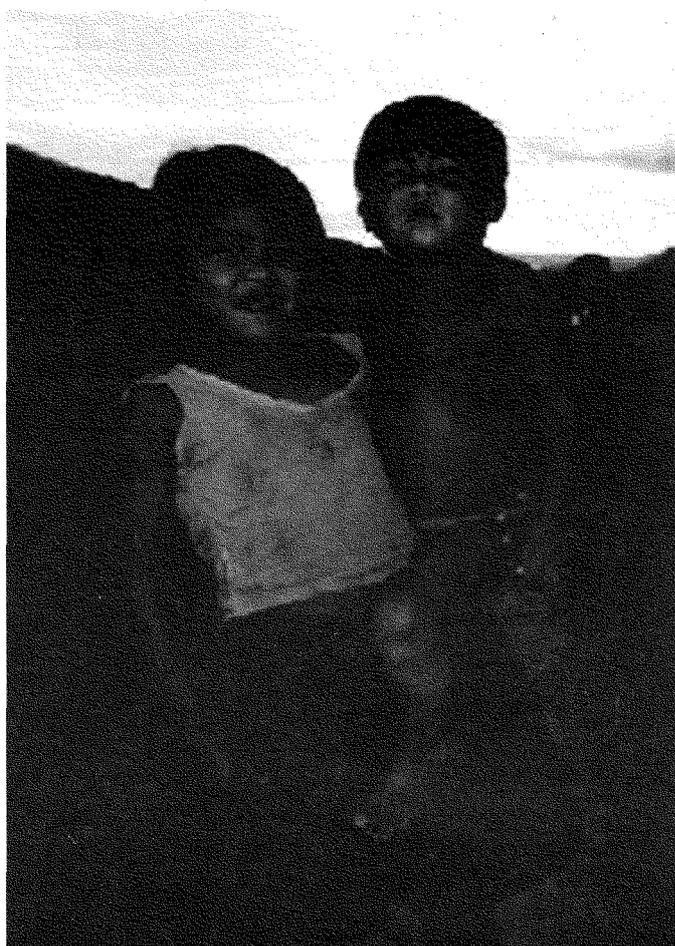
La plus grande partie du processus de démarcation est acquise une fois qu'on a obtenu l'accord et sa publication officielle. Il faut ensuite faire une analyse réaliste des obstacles et trouver les solutions qui permettront de les surmonter. La campagne de démarcation des territoires indigènes a été officiellement lancée le 12 octobre 1992, date anniversaire de la célébration des « 500 ans de Résistance Indienne, Noire et Populaire ». L'objet de cette campagne est d'informer et de sensibiliser le public et de gagner le soutien de divers organisations, ce au niveau local, national et international.

## UNE CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR LA DÉMARCATIION

Au niveau local, le CIR conseille et encourage les communautés indigènes de l'AIRASOL, qui ont bien l'intention de défendre leurs droits. Dans la région montagneuse de Maturuca, trois communautés

indiennes ont expulsé des chercheurs de diamant de leur territoire en novembre 1992. D'autres communautés ont obligé les petits éleveurs de bétail à quitter l'AIRASOL.

Des contacts ont été établis au niveau national afin d'encourager d'autres organisations à participer directement à cette campagne. La Coordination indigène de l'Amazonie brésilienne (COIAB) et le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI) ont longtemps travaillé avec le CIR. À l'initiative du CIMI, un ensemble d'organisations indigènes et d'organisations non gouvernementales se sont réunies à Brasília le 13 mai 1993 pour analyser la situation politique, et ont décidé de soutenir cette campagne. Le lendemain, au cours de l'assemblée générale, le « Forum national



pour la défense des droits des peuples indigènes » a été établi dans ce but. Au sein de ce forum, les organisations indigènes sont représentées par CIR, la COIAB, le Conseil national d'articulations des organisations et peuples indigènes du Brésil (CAPOIB) et le Conseil indigène de la Vallée de Jarari (CIJAVA). Les ONG qui participent à ce forum sont les suivantes : le CIMI, l'Institut d'Etudes socio-économique, le Groupe de Travail Missionnaire Evangélique, la Commission Pro-Indienne, le Centre des Droits Indigènes (NDI), le Service paix et justice, la Commission justice et paix/DF, le Conseil œcuménique pour l'information (CEDI-SP), l'université de Brasília (UNB), l'Opération Anchieta, la Fondation Mata Virgem, la Commission pastorale de la terre et le Mouvement national des sans-terres.

Il est prévu qu'une délégation de dix chefs Indiens de Roraima aille à Brasília au début du mois de septembre 1993, pour contraindre le ministre de la Justice à présenter au président du Brésil le rapport sur l'AIRASOL. Ils espèrent aussi rencontrer le président et d'autres éminences. Ils seront reçus par le « Forum National pour la Défense des Droits des Peuples Indigènes ». Euclides Pereira, coordinateur du CRI, et Waldir Tobias, coordinateur de la campagne, ont fait une tournée en Europe en juin dernier. Cette tournée a été organisée avec le soutien de pro REGENWALD, une organisation allemande basée à Munich. L'objectif principal de cette campagne est d'obtenir un soutien international.

Il est de plus en plus difficile de démarquer les territoires indigènes près de la frontière nord où les militaires ont entrepris un grand projet de développement et de sûreté nationale, le « Projet Calha Norte ». L'argument avancé contre la démarcation des territoires indigènes n'est pas nouveau. La démarcation des territoires indigènes mettrait « en danger » la souveraineté nationale ; cet argument a donné lieu à un fort

mouvement nationaliste au Brésil ? On prétend que les Indiens pourraient demander dans un proche avenir la création d'un État indépendant qui favoriserait les intérêts des pays industrialisés.

### LA STRATÉGIE DES MILITAIRES

Les militaires comptent bien mettre à profit, après le syndrome du communisme, celui de l'invasion de l'Amazonie pour moderniser leurs équipements et leurs armes et pour nourrir et loger leurs troupes qui en ont grand besoin. A la suite de récentes manœuvres des armées Guyanaise et Américaine sur la frontière entre Roraima et la Guyane en juillet dernier, le président du Brésil, craignant une invasion des Etats-Unis, a alloué aux militaires un budget de 500 000 \$ US pour acheter un système-radar-16 (SIVAN). Ce radar permettrait de détecter les avions qui survolent le nord de l'Amazonie, et officiellement d'empêcher la contrebande de drogues. Le 1<sup>er</sup> août 1993, des troupes, armées de grenades et de mitrailleuses, ont fait des exercices de manœuvre en plein milieu du village Makuxi de Maturuca, dans l'Aire Indigène Raposa/Serra do Sol.

En fait, le but de cette propagande est de protéger les investissements des gros capitaux en territoires indigènes le long de la frontière amazonienne pour intégrer la région à l'économie du pays. La droite parlementaire veut amender les articles 231 et 232 de la Constitution brésilienne de 1988 relatifs aux droits des Peuples Indigènes, de sorte que les territoires indigènes situés aux frontières ne puissent pas être démarqués.

*Synthèse et traduction : Ines Gil, Marine Le Puloch*  
Sources : Conseil Indigène de Roraima (CIR), Euclides Pereira, Coordinateur, Boa Vista, 4 juin et 16 août 1993. Conseil Indigéniste Missionnaire (CIMI), Georgio dal Ben.

### Campagne pour la démarcation des terres indigènes au Cearà, dans le « Nordeste » brésilien

Les Indiens Tapeka et Tremembé du Cearà font appel à votre soutien pour que leurs terres soient démarquées. Voici la lettre qu'ils nous envoient :

Fortaleza, le 19 août 1993

*A nos proches, aux organisations indigènes, aux amis qui nous encouragent au Cearà dans le « Nordeste », au Brésil et partout dans le monde : nous vous écrivons pour vous raconter notre vie, notre lutte, ce que nous avons souffert pour notre Terre. Nous sommes les Indiens Tapeka de Cancaia et les Indiens Tremembé de Alnofala au Cearà. Nous sommes un peuple indigène, nous vivons depuis toujours sur nos terres. Nous n'en sommes jamais partis malgré les tortures que nous avons subies pendant des années. Beaucoup nous connaissent et le savent. Il y a toujours eu des gens qui sont venus faire des recherches dans notre région : des étudiants, des professeurs, des personnes qui étudient nos droits. Nous sommes tristes et nous en souffrons.*

*Nous avons besoin d'aide. Maintenant. C'est urgent. Le temps qui nous est imparti par la Constitution (brésilienne) touche à sa fin. Nous résistons sur notre terre mais nous avons besoin de votre force pour faire pression sur le gouvernement et le ministre de la Justice pour signer la démarcation de vos terres.*

*Avec cette lettre, nous envoyons un peu de notre vie et de notre histoire qui est faite de bonheurs et de souffrances ; et aussi notre organisation, nos valeurs.*

**Sans notre Terre nous n'avons pas de Vie.**

*Signé : Vicente Viana Damaseno, Francisco Marques do Nascimento, Manuel do Nascimento, Vladimir Matos da Silva, Maauri Maros do Nascimento, Francisco Nendo Matos da Silva*  
Traduction : Miguel Dias Canhoto.

### Signatures exigeant la démarcation des territoires indigènes

*Le 16 septembre, les représentants de 79 peuples Indiens au Brésil ont remis 118 000 signatures au Président de la République brésilienne. 30 000 signatures ont été récoltées à l'étranger. Le Président Itamar Franco a refusé de recevoir les Indiens, prétendant qu'il n'avait rien à leur dire. Il a désigné le ministre de la Justice, M. Mauricio Corrêa, pour le représenter. Dans le document qu'ils ont remis au président, les Indiens disent qu'ils démarqueront eux-mêmes leurs territoires puisque le gouvernement refuse d'obéir à la constitution brésilienne.*

*Source : CIMI (Conseil Indigéniste Missionnaire)*  
Lettre d'information n° 79, Brasília, le 17/09/1993  
Traduction : Marine Le Puloch

### Les peuples Indiens Makuxi, Wapishana, Taurepang et Ingariko, habitants de l'AIRASOL, font appel à votre aide pour que leur terre soit démarquée.

Ecrivez, en français si vous le désirez, à :

Exlo. Sr. Itamar Franco, DD Presidente da Republica Federativa do Brasil, Palacio do Planalto, 70 000 - Brasília - DF, Brasil.

Tél. (19) 55 61 226 8015

Fax (19) 55 61 321 5145

Exmo. Sr. inocência Oliveira, DD Presidente da Câmara dos Deputados, Praça dos Três Poderes, 70 000 Brasília - DF, Brasil.

DD Presidente das Fundação Nacional do Indio (FUNAI),

SEUP Quadra 702/Sul, Edifício LEX - 30, andar, 79 300 - Brasília - DF, Brasil.

# Le massacre des Yanomami commence à être éclairci

Les doutes concernant le massacre des Indiens Yanomami fin juillet commencent à être éclaircis. Selon l'armée et la police fédérale, les Indiens ont été tués au Venezuela, à une quinzaine de kilomètres de la frontière brésilienne. Selon l'anthropologue Bruce Albert de l'université de Brasilia, 18 Indiens ont été assassinés. Selon le gouvernement brésilien, le massacre a été perpétré par des chercheurs d'or brésiliens.

Le procureur général de la République Aristides Junqueira, maintient qu'il s'agit d'un génocide. Les ministres brésiliens et vénézuéliens de la Justice ont signé un accord de coopération pour enquêter sur ce massacre et poursuivre les assassins.

## LES FAITS

Les Indiens Yanomami Hwaximeutheri des 2 villages Hwasimeu ont été tués dans une clairière près de la rivière Hwaximeu, affluent de l'Orénoque, au Venezuela. Ils ont installé un camp dans cette clairière vers le 22 ou le 23 juillet, en attendant d'être invités à une fête au village de Makayutheri. Le lendemain, les hommes et quelques femmes se sont rendus à la fête. La plupart des femmes sont restées au camp avec les enfants et un vieil homme, puis ils sont partis cueillir des fruits dans la forêt. 13 d'entre eux sont restés dans la clairière. Vers midi, le camp a été attaqué par des chercheurs d'or et les 13 Indiens ont été massacrés. Les adultes ont été fusillés et mutilés à la machette. Les enfants ont été tués à coups de machette sur la poitrine et la tête et décapités. Une vieille femme a été tuée à coups de pied. En tout, un homme, trois femmes, trois adolescents et six enfants ont été tués. En entendant les cris, deux femmes qui cueillaient des fruits se sont précipitées au

village de Makayutheri. Les hommes des 2 villages Hwaximeu sont arrivés sur les lieux du massacre en fin de journée. Ils ont découvert les corps mutilés éparpillés sur le sol, des cartouches vides et des empreintes de bottes typiques de celles que portent les chercheurs d'or.

Les hommes ont incinéré les corps le lendemain matin, puis les Indiens se sont enfuis au Brésil, loin des chercheurs d'or. Seul le corps d'une femme est resté là, car elle venait d'un autre village. Les chercheurs d'or sont retournés au camp, ont découpé le corps de cette femme puis l'ont jeté dans la rivière. Enfin, ils ont brûlé les 2 villages Hwaximeu afin de détruire toute trace de leur crime.

Quelques jours auparavant, 5 Yanomami avaient aussi été tués par des chercheurs d'or. Vers le début du mois de juillet, six Indiens Yanomami Hwaximentheri sont venus réclamer un fusil que leur avaient volé des chercheurs d'or. Ces derniers ne leur ont pas rendus et se sont débarrassés des Indiens en prétendant qu'un groupe de Yanomami ennemis se préparait à les attaquer. Les chercheurs d'or ont suivi les Indiens dans la forêt et ont tué 5 d'entre eux. Un adolescent blessé par balle s'est échappé. Quelques jours plus tard, des guerriers Yanomami ont organisé un raid pour venger les Indiens morts ; un chercheur d'or a été tué.

Selon 2 survivants, les chercheurs d'or suivants ont pris part au massacre : Boca, Rica, Chico, Cearà, Paranà, Piani, Cantina, Joaro Neto, Goiano, Gaücho, Elais, Jabuti, Rocha, Baiano, Maneu, Chaparral, Picao, Vinin, Joao, Caruru, Zeca, Geni, Paulista et Paulo.

Source : CIMI (Conseil Indigéniste Missionnaire)  
Lettre d'information n° 77, Brasilia, le 2/9/1993.  
Traduction : Marine Le Puloch

## BRÉSIL : VAGUE DE SUICIDE CHEZ LES INDIENS D'AMAZONIE

22 indiens se sont suicidés depuis le début de l'année dans le sud de l'État du Mato Grosso do Sul, 5 en s'empoisonnant et les autres par pendaison.

De ces 22 Indiens, 10 Kaiovas (sous-groupe des Guaranis), se sont suicidés dans la seule réserve de Dourados, située à 220 kms de la ville de Campo Grande.

De 1986 à ce jour, 122 indigènes se sont suicidés dans la région dont 61 Kaiovas à Dourados.

« Il s'agit d'un acte silencieux des Indiens Guarani-Kaiova face au problème de la terre qui n'a toujours pas été résolu » a déclaré M. Flores, responsable de la Funai de la région d'Amambai (organe de tutelle des Indiens).

Selon lui, 30 000 Indiens vivent sur 22 aires indigènes situées dans le Cône sud du Mato Grosso do Sul.

« Ceci représente 800 m<sup>2</sup> de terre par indien alors qu'une personne a besoin de 5 hectares pour vivre de la terre », a-t-il conclu.

Un responsable du Conseil Indigène missionnaire, M. Moacir Paoletti, a affirmé pour sa part que les suicides découlent de la détérioration de la culture indigène et du manque de terre dont souffrent les Indiens.

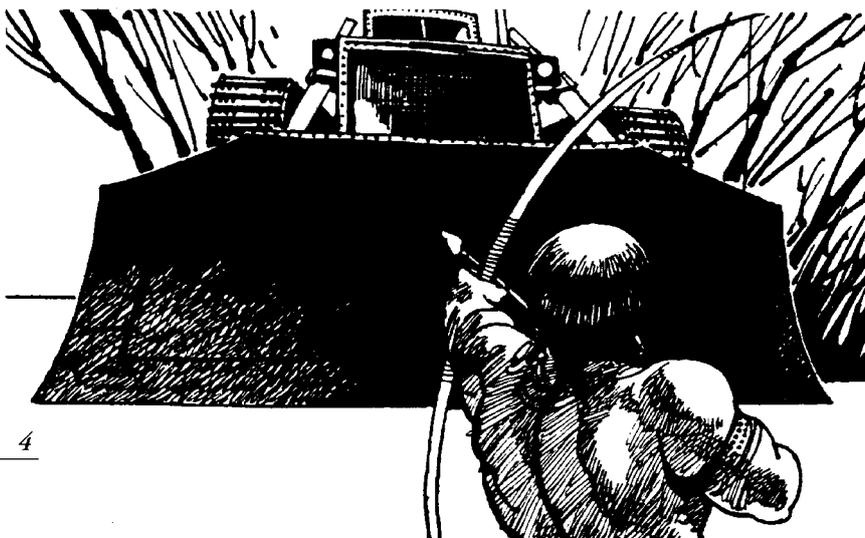
## « PREMIÈRE RENCONTRE DES PEUPLES INDIGÈNES DE LA RÉGION NORD-AMAZONIENNE »

Elle s'est tenue du 4 au 9 octobre à Ciudad Bolivar (Venezuela). La « Fédération des Amérindiens de la Guyane »\* était présente lors de cette rencontre, où étaient également représentés des Amérindiens du Brésil, de Guyana, du Surinam, de Guyanne-Cayenne et du Venezuela.

Cette première réunion visait à « définir des stratégies de lutte commune, favoriser des réunions d'expression culturelle des différents peuples concernés en dépit des divisions de frontières des pays actuels ».

Les délégués ont notamment réfléchi à « la réalisation conjointe des programmes de revitalisation et de diffusion des cultures amérindiennes ». Un « programme de développement spécifique aux peuples indigènes de l'Amazonie du Nord » a été abordé, en mettant l'accent sur les expériences d'autogestion ».

\* La Fédération des Amérindiens de Guyane est issue du regroupement, en 1992, de nombreuses associations des communautés suivantes : Galibis, Emerillons, Talikours, Woyamas, Wayanpis et Arawaks, établies sur l'ensemble du territoire du département.



# Terres Western Shoshones

*Un fax adressé par le Conseil national des Western Shoshones à Nitassinan rappelle les circonstances qui ont entouré « l'Affaire Dann ».*

*C'est là un exemple de la politique menée par le gouvernement américain consistant à abroger de manière unilatérale les traités qui le lient aux Nations Indiennes.*

La famille Dann appartient à la Nation Western Shoshone. Les Dann possèdent un ranch où ils élèvent environ 600 bovins et 300 chevaux, plus les veaux et les poulains. Ce ranch est situé dans les limites des terres des Western Shoshones reconnues par le Traité de Ruby Valley passé avec les Etats-unis en 1863. L'élevage est le seul moyen de subsistance de la famille Dann. C'est ce moyen qu'avaient choisi leurs ancêtres quand, au XIX<sup>e</sup> siècle, les Indiens vivant de la chasse et de la cueillette avaient été contraints de se reconverter dans des activités « civilisées ». Malgré l'investissement que représente une vie de travail pour développer un troupeau afin de pourvoir aux besoins de leur clan familial, les Dann sont maintenant menacés de tout perdre, y compris leur liberté. En effet, le Bureau d'aménagement foncier (BLM), un organisme fédéral, veut réduire très sensiblement les troupeaux de la famille Dann, sous le prétexte que ces terres n'appartiennent plus à la Nation Western Shoshone.

## QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Dans les années 50, une plainte fut déposée « au nom des Western Shoshones » devant la Commission des réclamations indiennes afin d'obtenir une compensation financière pour les torts causés aux Indiens au XIX<sup>e</sup> siècle par les empiétements successifs des colons. Les avocats de la tribu, qui

devaient toucher 10 % de l'indemnité, inclurent dans la demande d'indemnisation la plus grande partie des terres western shoshones, même celles qui n'avaient jamais été saisies et que la tribu possédait encore, de manière à augmenter le montant de la compensation. Sans que les Western Shoshones aient eu la volonté de vendre et en aient été même avertis, les avocats créèrent la date fictive de 1872 que la Commission, complice de la manipulation, accepta comme « la date la plus appropriée pour la saisie des terres de la tribu ». L'indemnité pouvait alors être calculée et les avocats payés. En 1979, le Secrétaire à l'Intérieur accepta l'indemnité au nom de la Nation Western Shoshone, malgré les protestations de la tribu. Maintenant, étant considérée comme indemnisée, la Nation Western Shoshone a perdu la possibilité de déposer plainte contre les Etats-Unis pour la restitution de ses terres.

## LE « BUREAU D'AMÉNAGEMENT FONCIER » CONTRE LA FAMILLE DANN

Dès 1974, le BLM accusa la famille Dann d'« empiétement sur des terres fédérales » et exigea que les Dann prennent un permis de pâturage pour leurs troupeaux. Les Dann faisant paître leurs bêtes à l'intérieur des limites territoriales reconnues par le traité de Ruby Valley n'avaient jamais cherché à obtenir un permis de pâturage.

Depuis 1987, le BLM menace de saisir le bétail de la famille Dann. En accord avec le Conseil National des Western Shoshones, les Dann, dans un geste de bonne volonté, avaient accepté de réduire sensiblement leurs troupeaux, le BLM les accusant de surpâturage nuisant à l'environnement. Signalons que le gouvernement américain conduit des essais nucléaires sur les terres shoshones, à 300 km au sud du ranch Dann. Le BLM s'efforce maintenant de saisir le bétail de la famille Dann. En février 1992, une tentative menée avec ces hélicoptères, n'avait abouti qu'à la capture... de chevaux sauvages. Une opération menée en novembre 1992 par la police locale avait permis de capturer plusieurs dizaines de chevaux. Ces chevaux devaient être vendus aux enchères et il était prévu que, leur prix de vente compensant à peu près le prix de leur capture, les Dann ne toucheraient pas grand chose. Désespéré, l'un des frères Dann avait menacé de s'immoler par le feu. Il avait été arrêté (!)

## LE CONSEIL NATIONAL DES WESTERN SHOSHONES DÉNONCE

Etant donné la validité du titre de propriété des Western Shoshones sur leurs terres : Traité de Ruby Valley, 1863, et l'absence de preuve indiquant que les Etats-Unis sont devenus légalement les propriétaires des terres western shoshones, le Conseil national des Western Shoshones dénonce : – toute action interdisant aux Western Shoshones l'accès à leur terres ou leur utilisation, ce qui constitue un acte de génocide de la part des Etats-Unis : la Convention sur le Génocide de 1948 définit le crime de génocide comme « soumettant le groupe à des conditions de vie qui entraînent la destruction



David Platero, représentant du Western Shoshone Defense Project à Trondheim (Norvège), juillet 1993.  
© S. Duez

physique, entière ou partielle du groupe ;

- les procédures de la Commission des Réclamations Indiennes qui ont entraîné collusion et fraude de la part des avocats qui représentaient les Western Shoshones ;
- la collusion et fraude du Secrétaire de l'Intérieur se proclamant mandataire des Western Shoshones et acceptant la compensation financière de 1979 au nom des Western Shoshones et cela contre la volonté et les intérêts de la Nation Western Shoshone.

Selon la tradition Shoshone, nul individu ne peut posséder la Terre. La Terre ne peut être vendue. Les Western Shoshones se considèrent comme les gardiens de la terre. Les droits de propriété ne peuvent être, pour les Shoshones, traduits en termes d'argent.

**La Terre n'est pas à vendre et ne le sera jamais.**

Source : Fax de « Western Shoshone National Council » - P.O Box 140115 - Duckwater, Nevada, 89314-0115

Traduction : Monique Hameau

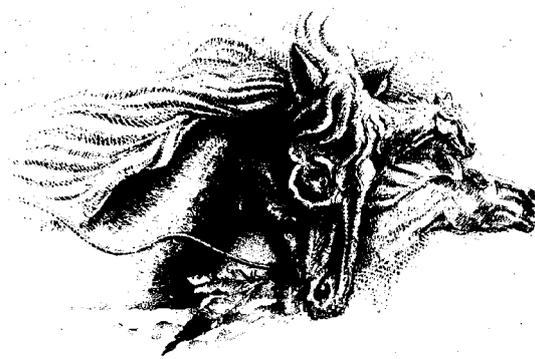
## DERNIERES NOUVELLES DE CLIFFORD DANN (CF. NITASSINAN N° 34)

Clifford Dann, membre de la tribu Western Shoshone et frère de Mary et Carrie Dann, a été condamné à 9 mois de prison ferme pour « agression contre un fonctionnaire fédéral », alors qu'il tentait de s'opposer, en novembre 1992, à la capture des chevaux pâturant sur des terres reconnues par traité comme appartenant aux Western Shoshones.

Des manifestations de soutien ont eu lieu à Reno, Las Vegas, Portland, Albuquerque, Santa Fe, Philadelphie et New-York, notamment, organisées par le Western Shoshone Defense Project, soutenu par l'AIM, Greenpeace et Earth First !

Un communiqué déclare : « Les manifestations sont organisées en soutien aux droits souverains des peuples Indigènes et... de Clifford Dann injustement condamné pour avoir défendu les droits de la Nation Western Shoshone contre une invasion illégale ».

Sources : « Indian Country Today » - 06/1993



Nitassinan CSIA a envoyé des lettres de protestation contre l'emprisonnement de Clifford Dann à l'ambassade des USA à Paris, à Mr. Bruce Babbitt, secrétaire de l'Intérieur des États-Unis et au président Bill Clinton.

Vous aussi, vous pouvez écrire afin de demander la libération de Clifford Dann aux adresses suivantes :  
Président Bill Clinton, White House, Washington DC, 20500 USA.

Bruce Babbitt, scr. of the Interior, Department of the Interior, White House, 18 th & C st., NW, Washington DC, 20500 USA.

Monsieur l'ambassadeur des USA, ambassade des États-Unis, 2 avenue Gabriel, 75008 Paris.

## Les Blackfeet du Montana luttent pour la protection d'un site sacré menacé par des forages pétroliers

Les Blackfeet du Montana luttent contre un projet d'exploitation pétrolière sur leurs terres traditionnelles.

La compagnie Fina Oil (Petrofina) une compagnie belge, a reçu l'autorisation d'effectuer des forages exploratoires dans la région de Badger-Two Medicine, au Montana. Au début des années 1980, un vaste programme de prospection pétrolière par ondes sismiques avait été mené le long des Montagnes Rocheuses. Le site de forage choisi se trouve en bordure du Parc National du Glacier. Ceux des Blackfeet qui pratiquent la spiritualité déclarent que les montagnes de Badger-Two Medicine ont une importance culturelle vitale pour la reconstruction des valeurs spirituelles et morales de la tribu. Ces sites qui ont été utilisés pour les recherches de visions dans le passé. La région est l'habitat d'origine des grizzly, des loups, des wapitis, des cerfs, des ours noirs, des élan, des chèvres des montagnes et des mouflons. Ces montagnes contiennent aussi de nombreuses plantes et herbes utilisées en médecine par les herboristes indigènes. Une étude menée pendant que se déroulaient les recherches par ondes sismiques a montré chez les chèvres de

montagne un taux élevé d'avortements que l'étude attribue au bruit. Une cinquantaine d'appels ont déjà été déposés par des sociétés traditionnelles indiennes et des groupes écologistes contre la décision d'effectuer les forages ; ces appels ont été rejetés par l'administration. Le Conseil Tribal a, depuis le début de la controverse, hésité entre une politique de développement, génératrice de revenus, et la préservation d'une terre sacrée. La région de Badger-Two Medicine, un terrain accidenté situé sur la chaîne principale des Montagnes Rocheuses, a fait partie de la grande Réserve Blackfeet jusqu'à ce que, par la famine, les États-Unis aient contraint les Blackfeet à la leur céder en 1895. Les dispositions du traité, cependant, donnaient aux Blackfeet le droit de chasse, de pêche et de ramassage du bois. Une partie de cette région devint le Parc National du Glacier en 1910 ; le reste demeura sous le contrôle de l'Office des Forêts. L'une des craintes des résidents de la Réserve et d'un certain nombre de non-Indiens de la petite ville de East Glacier, est la possibilité d'une explosion d'hydrogène sulfure. Les vents dominants pourraient porter le gaz vers East Glacier et jusqu'à la ville de Browning, sur la Réserve.

### LES BLACKFEET DEMANDENT L'AIDE DES EUROPEENS DANS LEUR LUTTE CONTRE LES COMPAGNIES PETROLIERES

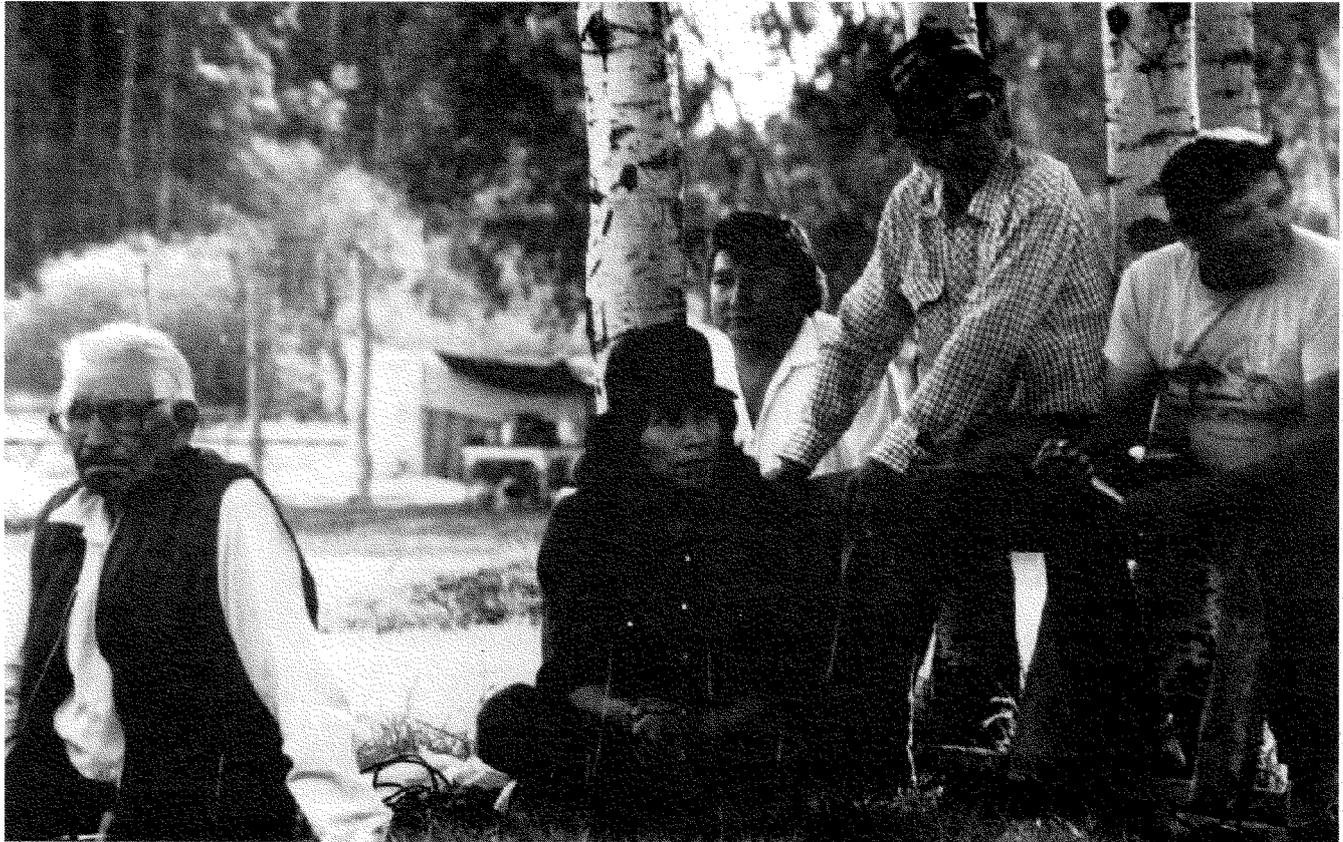
Les Blackfeet traditionalistes qui veulent empêcher l'exploitation pétrolière sur leurs terres sacrées, pour des raisons à la fois culturelles et écologiques, ont commencé en Europe une campagne de sensibilisation. L'Association pour les peuples en péril, ainsi que les Verts autrichiens ont demandé le classement de la région de Badger-Two Medicine dans le patrimoine naturel mondial, afin de la protéger. Des groupes allemands ont soutenu des manifestations dans les stations Fina à Franckfort à Munich et à Berlin.

La firme Petrofina voulant se donner une image de compagnie "verte", amie de l'environnement, les Blackfeet ont décidé d'entamer des négociations avec ses dirigeants afin de gagner leur soutien, mais le délégué, porteur d'un passeport blackfeet, n'a pu entrer en Belgique... Les dirigeants de Petrofina ont été invités à se rendre au Montana.

Le cas des forages pétroliers sur les terres blackfeet a été l'un des points examinés à Genève par la Commission sur les Peuples Indigènes en 1992.

Source : Indians Country Today/Lakota Times.

# Lubicon : création d'une commission d'experts Edmonton, Alberta - mars 1993



© S. Dubez

Une commission d'experts a été créée en juin 1992 pour établir le bien fondé des revendications territoriales de la Nation Cree des Indiens Lubicon. Voici un extrait du rapport final de cette commission paru en mars 1993.

Les membres de la commission sont : une avocate, des syndicalistes, un professeur d'anthropologie, des entrepreneurs forestiers, des environnementalistes, des ingénieurs, des oblates et des mennonites.

## **BREVE HISTOIRE DES ÉVÉNEMENTS JUSQU'À JUIN 1992**

Il a été établi que les Cree du lac Lubicon étaient en possession légitime de leur territoire avant de rentrer en contact avec les Européens.

Lorsque le "Traité n° 8" a été signé en 1899, les Lubicon ont été oubliés. De 1920 à 1930, les Lubicon désirant faire partie du "Traité n° 8" firent plusieurs démarches auprès du gouvernement. En 1933, ils firent une demande formelle à Ottawa pour que leurs droits soient reconnus. En 1939, le gouvernement fédéral a reconnu les

Lubicon comme étant une société distincte, ou "bande", mais aucun traité n'a été conclu.

En 1942, un officiel du gouvernement avait rayé des listes plusieurs personnes appartenant aux bandes de l'intérieur du pays pour soi-disant "diminuer les dépenses".

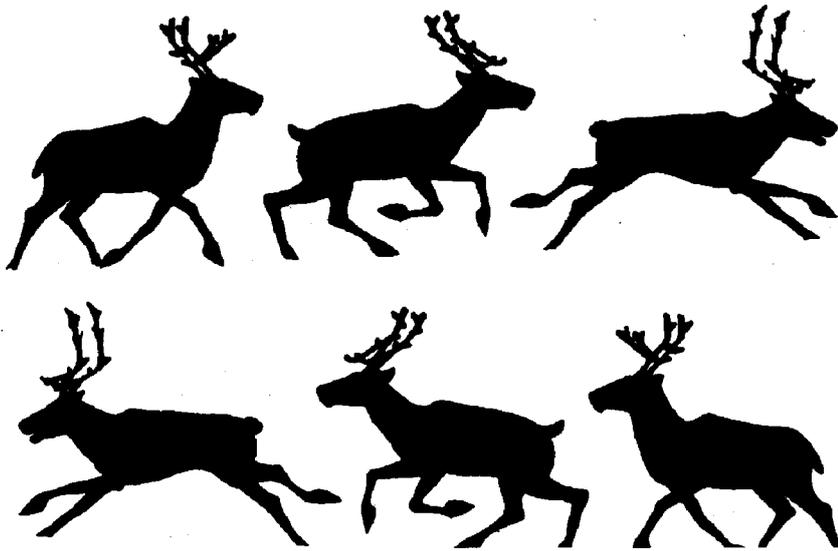
Au cours des années 1970, d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel ont été découvertes sur la terre des Lubicon. En 1973, un arrêté ministériel a été passé reconnaissant légalement les Indiens du Lac Lubicon comme une Bande. En 1975, les Lubicon et six autres communautés isolées ont manifesté leur opposition par un "caveat" afin de signifier que leurs droits aborigènes n'étaient pas abolis. Le gouvernement provincial a répondu en votant de façon rétroactive une loi, "le Bill 29", qui changeait la loi et rendait le cas des Lubicon et des autres communautés isolées nul.

Le développement à grande échelle des ressources a commencé en 1979. Ce développement a empêché les Lubicon de continuer de vivre de façon auto-suffisante.

En 1983, le nombre d'originaux tués

annuellement est passé de 200 à 19. Cette année-là, une mission du Conseil Mondial des Eglises a fait une enquête à Little Buffalo. Dans une lettre au Premier Ministre, le Conseil a averti le gouvernement du danger "d'imminentes conséquences de génocide". De 1979 à 1989, le nombre de Lubicon "bénéficiaires" du bien être social est passé de 10% à 90%. Il a été estimé que 400 puits de pétrole pompaient la valeur d'un million de dollars de pétrole par jour. Les Lubicon n'ont reçu aucun bénéfice de ce revenu.

En 1985, D. Crombie, ministre des Affaires indiennes a nommé E. Davie Fulton pour étudier la situation. Les Lubicon et le gouvernement fédéral se sont entendus pour se servir du rapport de M. Fulton et de ses recommandations comme point de départ des négociations. Fulton a examiné les problèmes principaux : les questions de territoire, de statut d'Indien, de gestion de la flore et de la faune, d'auto-gouvernement et de compensation financière. Il a suggéré des solutions qui menageaient les intérêts des Lubicon et



des deux gouvernements (fédéral et provincial). Ce rapport n'a jamais été rendu public et au cours des négociations, le gouvernement a adopté une position incompatible avec celle du rapport Fulton de 1986. En février 1988, la province a annoncé la construction d'une usine Daishowa de pâte à papier près de Peace River et l'attribution d'un bail de bois sur pied de 11 000 milles carrés dont 4000 milles carrés sur le territoire des Lubicon.

En octobre, la bande a barricadé les routes donnant accès à leur territoire. La GRC a démoli les barricades et arrêté 27 Lubicon et ceux qui les soutenaient. Plus tard, le Premier Ministre de l'Alberta M. Getty et le Chef Ominayak ont signé "l'Accord de Grimshaw" qui reconnaissait à la bande 79 milles carrés de terre y compris les droits de sous-sol et 16 autres milles carrés avec seulement des droits de surface.

En janvier 1989, le gouvernement a présenté un projet d'entente. Les Lubicon l'ont rejeté car il n'assurait pas suffisamment leur auto-suffisance sociale et économique.

Le Comité des Droits de l'Homme aux Nations-Unies a fait connaître son rapport au sujet des Lubicon en mars 1990. Sa conclusion s'avérait sans précédent dans le monde occidental : toute solution d'entente interne au Canada avait abouti à une impasse.

Le Comité des Droits de l'Homme a lancé un ordre contre le Canada exigeant l'arrêt de toute action qui pourrait nuire davantage aux Lubicon. Il a condamné le Canada dans les termes les plus virulents. Le Comité a conclu que "les développements

récents menaçaient la façon de vivre et la culture de la bande du Lac Lubicon et constituaient une violation de l'Article 27 (de la Convention des Droits de l'Homme) tant que la situation continuerait". Le Comité a ajouté que "les Lubicon ne pouvaient pas obtenir un redressement légal de leurs droits au Canada".

Les négociateurs Lubicon ont présenté un projet de résolution d'entente aux négociateurs de la province le 1<sup>er</sup> juin 1990. A la fin du mois, les négociations avec le gouvernement provincial furent rompues. A l'automne, contrairement à l'entente passée entre Daishowa et les Lubicon, Daishowa a confirmé que quatre compagnies couperaient du bois sur le territoire disputé. En novembre, du matériel servant à couper le bois a été brûlé sur le territoire des Lubicon. Dix-sept Lubicon ont été arrêtés. Leur procès devait débiter en janvier 1993. Le Comité des Droits de l'Homme aux Nations-Unies a pris une autre décision

sans précédent en mai 1991 en nommant un rapporteur chargé de veiller à la situation des Lubicon et d'en faire un rapport au Comité. En juillet, la bande des "Woodland Cree", qui venait d'être constituée et dont certains membres faisaient autrefois partie de la bande des Lubicon, acceptait une offre d'entente du gouvernement fédéral. En décembre, le ministre des Affaires indiennes annonçait la création d'une nouvelle bande : la bande de Loon River.

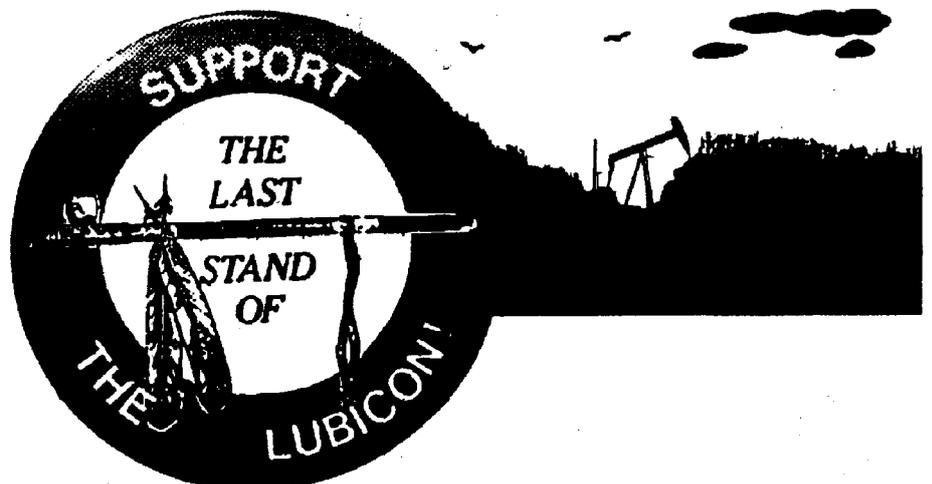
En 1992, les négociations ont repris entre les Lubicon et le gouvernement fédéral. Selon les Lubicon, cette nouvelle offre du gouvernement fédéral ne changeait en rien celle de 1989. Bien que les deux partis se soient réunis plusieurs fois, rien de substantiel n'en est ressorti.

La Commission pour le règlement de l'affaire des Lubicon a commencé ses audiences en juin.

#### **RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'EXPERTS AU GOUVERNEMENT CANADIEN**

« Nous recommandons :

1. Etant donné l'urgence de la situation, les contraintes de temps et les frustrations continues que doivent subir les chefs Lubicon qui doivent négocier avec des officiels du gouvernement qui n'ont aucun pouvoir de décision, que la délégation du gouvernement fédéral soit dirigée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord ou par le Premier Ministre du Canada et que la délégation provinciale soit dirigée par le Premier Ministre de l'Alberta ou le ministre des Affaires autochtones de l'Alberta.
2. Que le rapport Fulton serve pour les trois partis comme base des nouvelles négociations. M. Fulton a passé plus d'un an à étudier les revendications des Lubicon. Il a



clairement identifié neuf points de dispute comprenant les questions de territoire, de statut d'Indien, de gestion de l'environnement, d'auto-gouvernement et de compensations financières. Il a analysé la nature de chaque point. Il a déclaré quelle était la position des Lubicon et celle des gouvernements fédéral et provincial. Enfin, il a identifié des points d'entente, suggéré des compromis ou des solutions là où il n'y en avait pas. Malheureusement, ce document a été mis de côté peu de temps après sa présentation. (Nous indiquons que ceci est recommandé comme base de travail possible ; ce n'est pas nécessairement la seule façon de procéder).

3. Pour les questions qui ne trouvent aucune réponse convenant aux deux partis, que le gouvernement fédéral et les Lubicon nomment chacun un médiateur indépendant, et qu'avec une troisième personne choisie avec l'accord des deux partis, ils créent un tribunal. Là où le gouvernement provincial est partie prenante, il devrait aussi avoir son mot à dire, mais il ne doit en aucun cas avoir un pouvoir de décision. Seuls le gouvernement fédéral et la nation Lubicon devraient pouvoir voter.

4. Que les négociations soient publiques. Il apparaît clairement dans la Proclamation Royale de 1763, que la Couronne doit s'engager à organiser des négociations publiques. Nous prions le gouvernement du Canada de suivre cette politique de sorte que le public puisse comprendre le déroulement des négociations. Il semble bien, d'après leur témoignage, que les Lubicon ont déjà donné leur accord sur ce point.

5. Que dès maintenant toutes les royalties soient administrées par *fidéicommiss*, ceci afin de faire avancer au plus vite les négociations. Qu'aucun autre permis ou bail ne soit alloué sans l'accord des Lubicon.

6. Que l'allocation des 95 milles carrés identifiés et approuvés par l'accord de Grimshaw soit immédiatement mise en vigueur sans que cela porte préjudice au reste des négociations.

7. Que les propositions des Lubicon de développer l'agriculture, de récolter le riz sauvage, de gérer la faune, de développer le commerce, de développer l'industrie du bois, de planter des arbres, de construire des routes, de développer l'élevage et autres, soient honorés au cours des négociations. Selon des experts indépendants le coût de ces propositions est raisonnable.

8. Que l'abrogation des droits des

Autochtones, y compris le droit à la terre, ne soit pas une condition au règlement de la situation.

9. Que l'entente reflète les considérations culturelles suivantes :

a) que la chasse et la cueillette de fruits ne soient pas considérées comme faisant partie de l'économie du passé et non-plus du présent, mais comme faisant partie intégrante de l'économie d'aujourd'hui et de celle de l'avenir.

b) qu'on puisse traduire, pour les gens qui ne parlent que le Cree, les débats qui auront lieu lors des négociations, ainsi que l'accord final.

c) que l'on considère une bonne fois pour toutes que le maintien de la culture est une alternative à la politique d'assimilation.



10. Que l'éligibilité au statut d'Indien soit une prérogative de la nation Lubicon : autrefois, lorsque les commissionnaires négociaient un traité pour le gouvernement fédéral, ils étaient d'accord sur le nombre d'Indiens considérés comme membres de la bande par le Chef ou le leader. Or, ils n'ont pas accepté les chiffres que leur ont donnés les représentants des Lubicon.

11. Que les compensations financières demandées par les Lubicon soient versées. Les Lubicon ont demandé la somme de 100 millions de dollars (50 millions à chaque gouvernement, fédéral et provincial). A la lumière du rapport Fulton, la question des compensations est une responsabilité du gouvernement fédéral. Cependant, comme la province a bénéficié des royalties grâce à une législation injuste et rétroactive, il serait bon que la province

rembourse le gouvernement fédéral de la somme de 50 millions de dollars. Ceci est basé sur les revenus et bénéfices qui n'ont pas été perçus depuis 1939, lorsque le gouvernement a promis aux Lubicon une réserve et les a reconnus officiellement comme "bande".

Si la plupart des bénéfices reçus par les bandes reconnues comme telles n'ont pas été perçus par les Lubicon pendant tout ce temps, c'est à cause du gouvernement. Les Lubicon n'ont reçu aucun bénéfice de l'exploitation du pétrole et du gaz sur leur territoire. 50 millions de dollars représentent moins de 5% des royalties perçues par le gouvernement provincial grâce à cette législation rétroactive (la loi dite "Bill 29").

12. Si une entente satisfaisante n'est pas obtenue dans un délai de six mois, que la dispute soit référée à un troisième parti. Etant donné l'intérêt soutenu qu'a porté le Comité des Droits de l'Homme aux Nations-Unies pour les Lubicon, ce serait là un forum approprié pour s'occuper de cette affaire.

Le contrôle international de cette question canadienne est un fait.

Les questions traitées par le Comité des Droits de l'Homme ont un caractère international.

De plus, les ressources naturelles qui se trouvent sur le territoire des Lubicon ne sont pas sans intérêt pour les multinationales.

L'appel des Lubicon à la communauté internationale semble bien démontrer la faillite du processus régulateur au sein du système gouvernemental et autres systèmes canadiens.

L'image que se donne le Canada d'un pays défenseur des Droits de l'Homme sur la scène politique et internationale est sérieusement entamée puisque le gouvernement fédéral n'a pas su s'occuper de façon honorable des longs griefs des Lubicon à Little Buffalo, dans la province de l'Alberta.

Pour recevoir l'ensemble du rapport, écrivez à l'adresse suivante :

Lubicon Lake Indian Nation  
3536-106 Street  
Edmonton, AB T6J 1A4  
Canada

Il est disponible en français et en anglais.

N.B. Nous avons retravaillé la traduction française pour une meilleure compréhension du texte.

Marine Le Puloch

# Léonard Peltier :

## les juges refusent un nouveau procès

Le 7 juillet 1993, la 8<sup>ème</sup> cour d'appel des Etats-Unis a annoncé sa décision de refuser un nouveau procès à Leonard Peltier. Le plus ancien prisonnier politique amérindien, l'un des leaders de l'American Indian Movement (AIM) est toujours injustement incarcéré au pénitencier fédéral de Leavenworth (Kansas) pour un crime qu'il n'a pas commis. Aujourd'hui plus que jamais, il a besoin de nous...



Le juge Daniel Friedman, au nom de la 8<sup>ème</sup> cour d'appel des Etats-Unis, a confirmé, le 7 juillet dernier, le refus d'accorder à Leonard Peltier un nouveau procès qui aurait permis de démontrer son innocence et prouver les malversations du FBI et du gouvernement américain dans cette affaire. Cette décision a entraîné une grande déception dans tous les comités qui, à travers le monde, oeuvrent pour que justice soit rendue à Peltier au nom des droits de l'homme.

Malgré les nombreux éléments prouvant que le procès de 1977, qui a condamné Peltier à deux peines consécutives à perpétuité, a été entaché de nombreuses irrégularités, le système judiciaire américain se refuse toujours à donner une issue juste et équitable à cette affaire.

Les précédentes décisions judiciaires avaient été marquées par la fabrication de preuves à charges par le FBI, notamment la falsification de rapports ballistiques et par l'intimidation de témoins, en particulier

lors du procès d'extradition du Canada (cf. affaire Myrtle Poor Bear).

### LA FIN D'UN ESPOIR

Lors de l'audition du 9 novembre 92 (voir Nitassinan n° 34 - page 11), la défense de Peltier s'était basée sur les changements de théories de la part du gouvernement. Leonard Peltier a été condamné pour un crime alors que "le gouvernement des Etats-Unis n'a jamais pu apporter la preuve de sa culpabilité", selon l'avocat Bruce Ellison. De plus, le gouvernement a changé les motifs d'inculpations : Peltier n'est plus formellement reconnu coupable de meurtre au premier degré, mais accusé d'être le complice d'actes "favorisant" le crime. Le 9 novembre, le procureur fédéral Lynn Crooks, représentant de l'accusation, avait déclaré : "Nous avons un meurtre, nous avons de nombreux tireurs, mais nous ne savons plus qui, en particulier, a tiré les coups de feu mortels (...). Ce que je veux

dire, c'est que nous n'avons pas de preuve directe qu'un individu plus qu'un autre ait appuyé sur la gachette..." Ce qui n'avait pas empêché le procureur Crooks de conclure que Leonard Peltier était coupable à la fois de meurtre au premier degré et d'aide et incitation au meurtre (aiding and abetting) !!!.

Bien que le gouvernement ait reconnu qu'il n'avait pas la preuve que Peltier avait lui-même tiré, le tribunal a estimé que cela ne justifiait pas un nouveau procès.

Alors que les charges d'accusation ne font que changer, sans qu'un nouveau procès équitable soit accordé pour que la vérité soit enfin mise à jour, comment un homme comme Leonard Peltier peut-il organiser sa défense ?

En ce qui concerne les nouvelles preuves présentées par les avocats de la défense (notamment les documents ballistiques obtenus en 1981, grâce à la loi de liberté d'information, prouvant que l'arme attribuée à Peltier n'est pas l'arme du crime), elles ont été rejetées par les juges de la cour d'appel qui estimèrent que ces preuves "avaient déjà été contestées ou auraient dû l'être" ! De plus, la cour déclara que ces documents auraient dû être utilisés plus tôt (une question se pose : est-ce que la défense de Peltier aurait dû forcer les portes du FBI pour obtenir plus rapidement ces documents ?).

Le "Leonard Peltier Defense Committee" (LPDC) fait état de sources convergentes selon lesquelles les juges auraient eu des contacts secrets avec le FBI lors des délibérations.

Le LPDC réclame une enquête indépendante sur l'affaire Peltier et les manoeuvres de l'Etat.

Vous pouvez soutenir cette demande en écrivant à :

Attorney General Janet - Reno - Dept. of justice, 10th Constitution avenue, Washington DC 20530

Senator Joseph Biden, Chairman of the Senate Judiciary Committee Room SD 224 US Senate, Washington DC 20510 USA.

Vous pouvez aussi protester contre la décision de la 8<sup>ème</sup> cour d'appel en écrivant aux Juges M. Arnold, D. Friedman et T. Mc Millian à l'adresse suivante : U. S. Court of Appeal for the 8<sup>th</sup> Circuit, 316 North Robert St, room 525, St Paul - MN 55101

La campagne pour obtenir la grâce présidentielle de L. Peltier continue. Vous pouvez toujours écrire au Président Clinton, the White House, 1600 Pennsylvania Ave NW, Washington DC 20500 - USA.

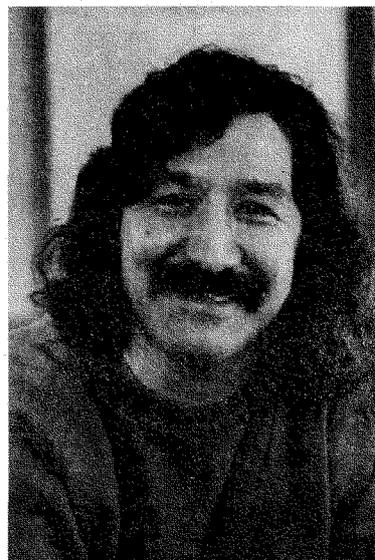
*Pour Nitassinan/Action Leonard Peltier (France)  
Sylvain Duez-Alesandrini*

*Si vous lisez l'anglais, vous trouverez enfin - après 10 ans de censure aux U.S.A - le livre de P. Matthiessen sur l'affaire Peltier : In the Spirit of Crazy Horse, à la Galerie Uru-bamba, 4 rue de la Bûcherie, 75005 Paris*

**Commandez-nous  
les cartes postales pour obtenir  
la grâce présidentielle**

L'association de soutien aux Nations Amérindiennes (ASNA-Suisse) a édité une carte à l'effigie de Leonard Peltier (ci-contre) afin de soutenir la demande de grâce présidentielle auprès de Bill Clinton.

Vous pouvez nous la commander pour la somme de 2 Frs + une enveloppe timbrée à 2,80 Frs.



## Peltier présenté pour le Prix Nobel de la Paix 1994

En juillet dernier, les comités de soutien aux Indiens des Amériques, réunis à Trondheim en, Norvège (voir page 30) se sont donné pour objectif prioritaire la poursuite de la campagne pour la libération de Peltier, symbole de la résistance indienne.

Nitassinan-CSIA a travaillé en étroite collaboration avec Bobby Castillo, porte-parole international du LPDC, avec les membres de l'American Indian Movement présents (George Martin, Cathy White Eagle, Sage Lapena, Glenn T. Morris) et les groupes européens de soutien à Leonard Peltier, à l'organisation de la campagne et à l'élaboration de deux résolutions (une en faveur de la libération de Peltier, l'autre le recommandant pour le Prix Nobel de la Paix 1994). Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité par les membres européens de

la rencontre et les représentants amérindiens des trois Amériques représentées. Bobby Castillo a réitéré sa confiance à Nitassinan CSIA et nous a chargé de continuer à assurer la coordination en France de la campagne en faveur de Peltier.

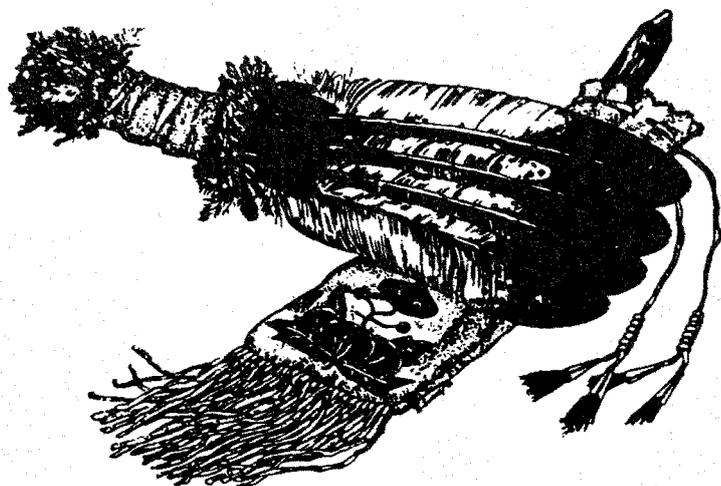
**URGENT :** Vous pouvez nous commander, contre une enveloppe timbrée à votre nom, la nouvelle pétition demandant la nomination de Leonard Peltier au prix Nobel de la Paix 1994. Cette pétition devra impérativement nous être renvoyée remplie, avant le 15 février prochain.

*Pour Nitassinan/Action Leonard Peltier (France)  
Sylvain Duez-Alesandrini*

*Sources : "Leonard Peltier Defense Committee - International office", "AIM californica /LPSG (San Francisco)", Bobby Castillo (porte-parole international de Peltier) et Elsie Herten de KOLA.*

## DERNIERE MINUTE :

*Une grande campagne est lancée en ce moment même dans 25 pays, en faveur de Peltier. Du 21 novembre jusqu'au 24 décembre 1993 : aux Etats-Unis, plusieurs délégations de VIP's se rendent à la Maison Blanche chaque semaine. Ces délégations sont constituées de personnalités, dont les avocats de Peltier, des sénateurs et membres du congrès américain, des chefs de conseils tribaux, des représentants traditionnels de Nations Amérindiennes et des célébrités du monde socio-culturel, comme Oliver Stone, Robert Redford, Michael Apted, Buffy Sainte-Marie, Val Kilmer, Peter Coyote, Kris Kristofferson, Floyd Westerman et d'autres... Vous aussi écrivez, téléphonez, faxez à l'Ambassadeur des USA à Paris pour soutenir la demande de libération immédiate de Leonard Peltier : Mme L'Ambassadrice des USA, Ambassade des Etats-Unis, 2 avenue Gabriel, 75008 Paris - tél. : 42 61 80 75 (poste 20-12) - Fax. : 42 66 40 52*



*Suite à la demande de grâce présidentielle faite au Président Clinton, l'avocat général de la commission des libérations sur parole a contacté Lisa Faruolo du LPDC, pour l'informer que Peltier pourrait s'inscrire sur les listes de prétendants à une libération conditionnelle. Cette inscription a été enregistrée en septembre dernier et Leonard doit se présenter dans la première quinzaine de décembre devant le bureau qui doit statuer sur son cas.*

*Restons vigilants... Nitassinan/Action Leonard Peltier (France) vous tiendra au courant des suites de cette affaire...*

## Dans un musée du Massachusetts, l'horreur de Wounded Knee

Dans la matinée du 29 décembre 1890, le 7<sup>e</sup> régiment de cavalerie des Etats-Unis massacra à la mitrailleuse quelques 300 Lakota qui suivaient le Chef Big Foot dans sa fuite vers le sud afin de chercher refuge auprès du Chef Red Cloud à l'agence de Pine Ridge. Les morts et les mourants furent laissés sur place durant deux jours et deux nuits, sous le blizzard, puis finalement jetés dans une fosse commune, ce qui laissa tout le temps aux pillards de dépouiller leurs victimes.

C'est dans les collections de la "Wood Memorial Library", un musée du Massachusetts, que des centaines d'objets provenant du massacre de Wounded Knee ont été retrouvés.

Non seulement les tentes, couvertures, selles de chevaux, sacs, pipes furent dérobés, mais les corps gelés et ensanglantés furent dépouillés de leurs vêtements. On trouve dans les collections des "chemises des Esprits", des guêtres, des mocassins, des robes de femmes, des vêtements d'enfants, des berceaux, des jouets... et même des scalps. Cela paraît incroyable en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque depuis plus de dix ans

criptions se permettent un peu d'humour. On lit qu'une paire de mocassins a été "prise aux pieds de Flying Horse, un Chef des Brûlés sanguinaires, alors qu'il était en route pour les Heureux Terrains de Chasse. Mais le comble de l'horreur restait à découvrir : la collection comporte un pied d'enfant, un pied momifié dans son petit mocassin brodé. Une étiquette dit qu'il a été "ramassé sur le champ de bataille de Wounded Knee".

Enfin, on sait qu'un bébé, une petite fille, avait été retrouvée vivante, enveloppée dans le châle que sa mère mourante avait mis autour d'elle. Elle avait été secourue par des

enfant». Elle dit que le pied n'a probablement pas été juste "ramassé" comme il est dit sur l'étiquette. «On n'a pas pu simplement le ramasser, il a fallu qu'il soit coupé. C'est horrible. Et ils nous accusent d'être des sauvages et des démons rouges et de mutiler les gens!». Marie Not Help Him pense que tous ces objets et restes humains doivent être ramenés à Wounded Knee. Mario Gonzales, Lakota, avocat des Descendants des Survivants de Wounded Knee, espère obtenir la restitution des objets en s'appuyant sur la loi de 1990 sur la Protection des Sépultures Indiennes. Cette loi fait obligation aux musées qui reçoivent des fonds fédéraux de faire un inventaire de tous les restes humains – généralement des squelettes – objets funéraires et sacrés, et de les retourner aux tribus indiennes auxquelles ils sont culturellement liés.

Le président de la "Wood Memorial Library" dit que la collection est exposée de manière "respectueuse" et que les objets qui pouvaient choquer ont été retirés. Il vient de recevoir une demande de restitution de la part de Pine Ridge et de Cheyenne River. Les descendants de la tribu de Big Foot, des Minicoujous, vivent pour la plupart sur la Réserve de Cheyenne River, tandis que le site de Wounded Knee se trouve sur la Réserve Oglala de Pine Ridge. Certains des objets sont la propriété de familles aisément identifiables, les autres seront rendus aux tribus et deviendront propriété commune. Une délégation Lakota, comprenant des conseillers tribaux, un descendant du Chef Big Foot et Arvol Looking Horse, le Gardien de la Pipe Sacrée des Lakota, s'est rendue dans le Massachusetts afin de prendre un premier contact avec les autorités du musée, en vue de la restitution des objets. Les Lakota désirent acquérir de manière légale les objets associés au massacre et ils ne souhaitent pas que d'autres personnes interviennent dans le processus de restitution.

Traduction : Monique Hameau.

Sources : *Indian Country Today* (printemps 1993) et *Ghost Dance* (Humphrey Miller).



la "Conquête de l'Ouest" était terminée et les Indiens "pacifiés".

A propos de ce qui s'est passé juste après le massacre, l'écrivain David H. Miller écrit dans son livre *Ghost Dance* : "La troupe avait peu de remords de conscience. Mis en joie pas leur "victoire" remportée sur le vieux Big Foot, beaucoup de soldats voulaient des chemises et des robes comme souvenirs. En conséquence, la plupart des morts indiens fut dépouillée de ses vêtements et abandonnée nue. L'un des officiers avait promis un scalp comme souvenir à une jeune fille de l'Est. Au moins un des Indiens fut donc ainsi mutilé. D'ailleurs, l'officier qui commandait ferma soigneusement les yeux sur de tels actes. Comme le déclara le Colonel Forsyth dans l'après-midi : "Maintenant, nous avons vengé Custer !"

Dans les vitrines du musée, certaines ins-

Lakota accourus au bruit de la mitrailleuse pour tenter de sauver les leurs, parmi lesquels se trouvait Black Elk, le célèbre médecin man. Le Colonel Colby s'était emparé du bébé et avait décidé de l'adopter.

Marie Not Help Him, dont le grand père fut l'un des rares survivants du massacre, exprime sa douleur et sa colère : «Si les soldats ont pris des "chemises des Esprits", des scalps, des pipes, tout ce sur quoi ils pouvaient mettre la main, et peut-être même violé des femmes, cela confirme notre théorie selon laquelle cela a été la revanche de Little Big Horn... Ils ont pris les scalps et tout ce qui appartenait aux personnes qu'ils venaient de tuer. Ils ont pris des "curiosités", des "souvenirs" et même Lost Bird - la petite fille. Non seulement des scalps, des morceaux de chair et des "chemises des Esprits", ils ont pris des enfants, des enfants vivants. Ils ont même pris le pied d'un

# La pauvreté indienne aux U.S.A.

Selon les chiffres fournis par le recensement des 1990, les Indigènes Américains constituent le groupe de plus pauvre de la nation.

Plus de la moitié des familles indiennes gagnent moins de 20 000 dollars par an et les enfants indiens sont trois fois plus pauvres que les enfants blancs.

Ces tristes statistiques publiées le 24 juillet 1990 par le Bureau du Recensement indi-

“Indian Policy Center”, n'en est pas surpris. “La pauvreté sur les réserves indiennes est endémique et elle s'étend encore. Il est certain que le gouvernement n'a rien fait de significatif pour relancer l'économie des réserves, pour créer des taxes incitatives ou



quent une augmentation des inégalités économiques au détriment des minorités de la nation durant ces dix dernières années.

Les statistiques montrent que les Indiens et les Noirs ont les plus bas revenus par famille et le taux le plus élevé de pauvreté et de chômage. Les chiffres montrent aussi que les Indiens sont le seul groupe dont les revenus ont diminué depuis 1980.

Alan Parker, directeur national pour

## "MEDICAID" MENACE

Six hôpitaux publics du Sud Dakota sont menacés de fermeture si 10 millions de dollars supplémentaires ne sont pas affectés au programme "Medicaid" qui finance les soins aux personnes sans ressources. Les Indiens de la région qui, pour la plupart, vivent en dessous du seuil de pauvreté et n'ont pas les moyens de souscrire une assurance, seront terriblement affectés par ces fermetures.

des structures financières pour traiter ces problèmes”, dit-il. “C'est ainsi depuis au moins 20 ans et cela n'a fait qu'empirer. Ce n'est que par un changement institutionnel que le gouvernement fédéral peut apporter un changement économique positif pour le pays indien”, ajoute-t-il.

Source : LAKOTA TIMES - 29/07/92

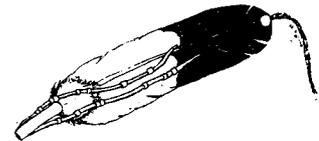
Traduction : Monique HAMEAU

## CHOMAGE EN REGRESSION

Durant ces deux dernières années, le taux de chômage sur les Réserves Sioux du Dakota du Sud s'est un peu amélioré. Sur la Réserve de Rosebud, il est passé de 93 % à 90 %, grâce à l'ouverture de chantiers de construction, tandis que sur Pine Ridge, il s'abaissait aux alentours de 70 %. Plus de la moitié des Indiens de la région vivent en dessous du seuil de pauvreté.

## PRISONNIERS

L'“Association pour la Réhabilitation des Prisonniers Amérindiens est une association à but non-lucratif travaillant à faire valoir les droits civils, sociaux, culturels et religieux des prisonniers amérindiens. Elle travaille avec Lenny Foster, directeur de Navajo Correction Project” et Vine Deloria, l'auteur bien connu, sur une législation qui protège les droits de ces prisonniers. L'Association édite “Iron House Drum” qui traite des problèmes spécifiques des prisonniers amérindiens. NATIVE AMERICAN PRISONERS - REHABILITATION RESEARCH PROJET - 2848 Paddock Lane - Villa Hills, KY 41017.



## CRIMES RACISTES

Le journal indien “Lakota Times” évoque une affaire déjà assez anciennes, où 3 Indiens Navajos avaient été torturés à mort par de jeunes Blancs. Quelques temps après, des Blancs avaient été arrêtés pour avoir battu et très sérieusement blessé 3 autres Navajos. Il est rapporté que des étudiants se spécialisent dans la chasse aux Navajos. Certains gardent une oreille coupée dans une bouteille. Une personne interviewée par un journal de la région considère les Indiens comme “moins qu'humains, génétiquement inférieurs”.



## B.I.A : CONTROLE FINANCIER

La comptabilité du Bureau des Affaires Indiennes, un service du Ministère de l'Intérieur Américain, est actuellement contrôlée par les services financiers : l'enquête a révélé un trou de 2 milliards de dollars ! Cet argent disparu représente des créances appartenant aux Indiens, fonds tribaux ou individuels, souvent constitués d'indemnités versées pour des terres, de loyers, de redevances minières, etc. que le Bureau était censé gérer “au bénéfice des Indiens”. L'Administration envisage dorénavant un contrôle direct par les tribus sur une plus grande part des fonds indiens confiés au BIA. Cet argent pourrait être investi dans des banques locales et affecté à des investissements sur les réserves.

# Restitution d'ossements humains aux Inuit

Le musée d'histoire naturelle de New York restitue aux Inuits les ossements qu'il détenait depuis 96 ans pour qu'ils leur donnent une sépulture.

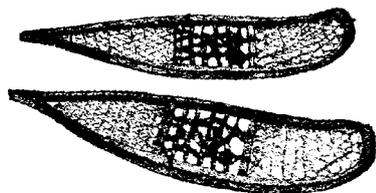
New York - Il y a 6 semaines, les employés du Musée Américain d'Histoire Naturelle ont emballé quatre squelettes dans des caisses séparées et les ont expédiées au Groenland.

Ces caisses contenaient les restes d'Inuits qui avaient été donnés au Musée en 1896 par Robert E. Peary, afin qu'ils soient examinés et mesurés. Leur restitution aux Inuits pour qu'ils soient enterrés de façon traditionnelle en terre arctique met fin à une tragique et honteuse histoire d'indigènes victimes de l'ardeur des scientifiques. C'est l'histoire d'êtres humains amenés à New York comme sujets d'examen et qui succombèrent rapidement, faute de posséder les défenses immunitaires nécessaires pour survivre sous ces latitudes. C'est aussi l'histoire de l'unique survivant de cette aventure, un garçon nommé Minik, qui grandit dans le Bronx, suivit les cours du Manhattan College et qui affronta vainement le Musée et ses directeurs, ainsi que le célèbre découvreur du Pôle Nord, pour que le corps de son père lui soit rendu afin qu'il lui donne une sépulture décente.

## 96 ANS D'ABSENCE ...

Aujourd'hui, 96 ans après l'arrivée des Inuits à New York et 84 ans après que Minik ait quitté New York, le Musée a expédié les ossements à Qunaq, le village groenlandais le plus proche de l'endroit où l'Amiral Peary avait convaincu les Inuits de l'accompagner à New York.

"Nous avons fait tout ce qu'il nous était possible de faire", déclare Ian Tattersall, le directeur du département d'anthropologie du Musée, expliquant qu'il avait fallu près de 10 ans pour trouver au Groenland des Inuits acceptant les squelettes pour leur donner une sépulture.



Comme on lui demandait pourquoi on avait conservé ces ossements pendant presque un siècle, il répondit : "C'était un monde différent, un monde avec des sensibilités très différentes".

C'est Franz Boaz, un des fondateurs de l'anthropologie, qui demanda à l'Amiral Peary de lui ramener un Inuit.

L'Amiral Peary en ramena 6 - 4 hommes et 2 femmes - et les exhiba d'abord sur son navire moyennant finances, puis il les remit au Musée pour qu'ils y soient logés.

M. Wallace avait un caractère ombrageux, dont les excès lui valurent bientôt d'être congédié par ses employeurs.

Les praticiens qui géraient le Musée, des hommes comme Morris K. Jesup, un philanthrope et un des fondateurs de l'YMCA, avaient sûrement les moyens financiers



Le 11 octobre 1897, le *New York Times*, sur un ton condescendant, écrivait : "Les malheureux petits sauvages ont pris froid ou ont eu trop chaud, on ne sait trop, mais, en supposant que ce soit la seconde hypothèse, leur seul souci était de rester au frais. Leurs efforts dans ce sens étaient une source d'amusement pour beaucoup de visiteurs".

## LA TUBERCULOSE

En février suivant, Qisuk, le père de Minik, mourut de tuberculose à l'hôpital Bellevue. Les autres, qui crachaient le sang, furent envoyés par le Musée dans une ferme dans le nord de l'état de New York. Trois d'entre eux y moururent rapidement et le dernier adulte, Uisaakassak, fut renvoyé au Groenland. Seul Minik, qui avait alors 7 ou 8 ans, continua de vivre à New York.

Les administrateurs du Musée confièrent le jeune garçon à William Wallace, le directeur de l'immeuble du Musée.

C'était un choix bizarre. D'abord, d'après *The Noose of Laurels* (Atheneum 1989), un livre sur la course de l'Amiral Peary pour être le premier homme à atteindre le Pôle Nord, écrit par l'historien de l'Arctique Wally Herbert, parce que ce fut M. Wallace qui extirpa et nettoya les ossements de Kisuk et des autres Inuits et qui les expédia à Cobleskill puis les remit au Musée.

pour fournir à l'orphelin les soins et l'éducation les plus coûteux. Mais ces praticiens étaient aussi les principaux sponsors de l'expédition de l'Amiral Peary.

Peut-être ont-ils pensé que confier le jeune Inuit à un fonctionnaire de toute confiance mettrait l'explorateur à l'abri de questions gênantes sur sa responsabilité dans la mort des Inuits.

M. Wallace et sa femme Rhetta aimèrent véritablement Minik et l'élevèrent avec leur propre fils dans leur appartement de la West Tremont Avenue.

Dans l'étude la plus détaillée de cette affaire, un livre canadien intitulé *Give me my father's body, the life of Minik, the New York Eskimo*, Kenn Harper, un historien amateur vivant à Frobisher Bay, dans les territoires du Nord Ouest, décrit la tenue de Minik à l'école publique et à l'école du dimanche, se nommant lui-même Mene Peary Wallace.

Minik, qui retourna dans les terres arctiques quelques années lorsqu'il fut adulte, mourut dans le New Hampshire, d'une grippe, à l'âge de 28 ans.

Par Michael T. Kaufman -

*New York Times Service / International Herald Tribune* 23.08.93

Traduction : R. Pac

## Guatemala : espoirs déçus

Malgré la nomination de Mr. Ramiro de Leon Carpio, ancien Procureur des Droits de l'Homme, au poste de la Présidence du Guatemala, petit pays d'Amérique Centrale à forte majorité indienne, peu de choses ont évolué.

On aurait en effet recensé, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 26 octobre 1993, 1978 actes de violation des Droits de l'Homme, parmi lesquels 171 exécutions extra-judiciaires et 1469 détentions arbitraires, dont les victimes présenteraient des traces de tortures. D'autres signes, par ailleurs, ne trompent pas :

- la reprise des harcèlements des populations déplacées (les Communautés de Population en Résistance - C.P.R.- voir *Nitassian n° 34*) ;

- le retour de l'armée à Santiago de Atitlán, trois ans après le massacre du 2 décembre 1990 ;

- l'impossibilité du retour des réfugiés du Mexique, malgré les accords signés avec le gouvernement, car la caserne située à Tercer Pueblo, dans l'Ixcán, refuse de déménager et continue à stationner illégalement sur un terrain appartenant à la coopérative de Pueblo Nuevo.

Devant le danger que représente cette situation, les organisations de défense des Droits de l'Homme se sont rassemblées en une Coordination des Droits de l'Homme du Guatemala (CONADEHGU), pour faire face à ces événements.

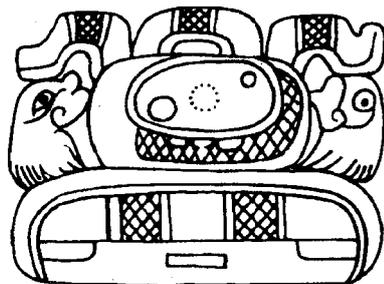
### OCCUPATION DU SIEGE DE L'O.E.A

Le 27 octobre 1993, dix-sept paysan(ne)s (des ethnies Mam, Quiché et Cakchiquel) membres du Comité d'Unité Paysanne (C.U.C) et de la Coordination des Veuves du Guatemala (CONAVIGUA), occupèrent pacifiquement le siège de l'Organisation des Etats Américains (O.E.A.). Ils tentaient d'obtenir la médiation de cette instance pour ouvrir un dialogue avec le Gouvernement guatémaltèque sur la dissolution des Patrouilles d'Autodéfense Civile (P.A.C.). Les P.A.C. sont des patrouilles paramilitaires enrôlant de force des paysans, implantées par l'armée dans des villages peuplés essentiellement d'Amérindiens.

Pendant les vingt-deux jours d'occupation et malgré le rôle de médiateur joué par l'O.E.A. auprès du gouvernement et l'intervention de diverses représentations diplomatiques et personnalités guatémaltèques, le gouvernement est resté intransigeant. Il a refusé toute négociation et a

même proféré des menaces de mort à l'encontre des occupants par l'intermédiaire des forces de sécurité.

Le 17 novembre 1993, le C.U.C. et la CONAVIGUA ont décidé de mettre fin à cette occupation. Ils ont rendu publique une déclaration précisant que l'attitude délictueuse du gouvernement éloigne un peu plus l'avènement d'un véritable Etat de Droit au Guatemala. Car non content de s'opposer à leurs revendications, le Président s'est également opposé aux résolutions conjointes du Ministère Public, du Bureau du Procureur des Droits de l'Homme, de l'appareil judiciaire, des Nations-Unies et de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme de l'O.E.A. sur le même thème.



Selon le C.U.C. et la Conavigua, ces faits posent le Président Ramiro de Leon Carpio comme violeur des Droits de l'Homme et protecteur d'autres violeurs en permettant à l'armée de poursuivre son action répressive par l'intermédiaire des agissements des P.A.C.

Pour cette raison, le C.U.C. et la CONAVIGUA appellent la population guatémaltèque à entrer dès maintenant en résistance pacifique et organisée face aux actions délictueuses et violatrices des Droits de l'Homme et des droits constitutionnels perpétrées par les Patrouilles d'Autodéfense Civile (P.A.C.) et demandent un soutien international afin d'obtenir la dissolution des P.A.C. et la fin des enrôlements forcés dans l'armée.

source : *Collectif Guatemala/Solidarité Guatemala*

**Nitassian vous invite à soutenir ces revendications en écrivant à : Mr. l'Ambassadeur du Guatemala, Ambassade du Guatemala, 73 rue de Courcelles 75008 Paris**

## Pérou : Ashaninka en otages

Les 18 et 19 août 1993, un groupe de guérilleros du Sentier Lumineux a attaqué plusieurs communautés d'Indiens Ashaninka et des villages de colons dans six communautés dans la région de Satipo, à 300 kilomètres à l'est de Lima, en Amazonie péruvienne. Ils ont massacré 57 personnes, hommes, femmes et enfants, et blessé beaucoup d'autres, à coups de machettes de couteaux ou de pierres, coupant les oreilles de 14 enfants. Parmi les morts, 20 seraient des Ashaninka. Sept cents personnes, dont un nombre inconnu d'Indiens, ont fui la région.

Une fois de plus, les Indiens du Pérou ont payé de leur vie la sale guerre que se livrent le gouvernement péruvien et le Sentier Lumineux. Les Ashaninka vivent dans une région stratégiquement importante, à cause de sa situation géographique à l'est de Lima. Leur domaine forestier s'étend dans une région où le Sentier Lumineux a pris son essor. Depuis des siècles, la coca y est cultivée et le Sentier Lumineux y est descendu, cherchant à prendre le contrôle du lucratif trafic de drogue.

L'armée du Président Alberto Fujimori, le chef de l'Etat Péruvien, est autant impliquée que les sendéristes dans des tractations avec les trafiquants de drogue ; de même qu'il est à peu près sûr que la guérilla et la mafia ont partie liée dans le "narco-trafic". Les Ashaninka et d'autres Indiens sont restés à l'écart du conflit entre les deux parties. Mais l'armée péruvienne, sous prétexte de lutter contre les guérilleros sendéristes, et se montrant aussi brutale qu'eux, les a rassemblés dans des "villages stratégiques" (déjà vus au Vietnam et au Guatemala), les a organisés en milices paysannes d'"auto-défense" et les a ainsi jetés au milieu des affrontements. Il semble que les attaques dont ont été victimes les Indiens visaient à les punir pour leur "collaboration" avec l'armée. Le Sentier Lumineux contraint lui aussi des Ashaninka à se battre dans ses rangs. Certains des auteurs du massacre seraient malheureusement de ceux-là. Une fois de plus, comme dans d'autres régions d'Amérique Centrale et du Sud, les colonisateurs se font la guerre par Indiens interposés.

Robert Pac

# Mines d'uranium au Saskatchewan : la France impliquée

A l'occasion de la Journée Internationale de Solidarité avec les Nations Amérindiennes organisée par Nitassinan le 16 octobre, des délégués du "Word Uranium Hearing", basé à Munich, sont venus nous parler des mines d'uranium du Saskatchewan, au Canada : Mayra Gomez, Aymara de Bolivie, Tom Lablanc, Sioux Santee (Dakota) et Günther Wippel, membre du WUH de retour d'une mission au Saskatchewan.



La radioactivité fait peur quand on parle des centrales nucléaires, toujours susceptibles d'accidents, et des déchets radioactifs qu'elles rejettent, sans parler des essais d'armes nucléaires... Mais connaît-on les dangers "en amont" : ceux des mines d'uranium ?

Le processus d'extraction de l'uranium provoque une pollution à la fois radioactive et chimique :

- l'uranium n'est pas extrait complètement du minerai et les déchets rejetés dans la nature - ceux-ci se comptent par milliers de tonnes - sont encore radioactifs à 85 % ;
- le procédé d'extraction (formation du "yellowcake") est particulièrement dangereux : la roche contenant l'uranium est réduite en poudre et mêlée à de l'acide sulfurique dont la plus grande partie est rejetée dans la nature. Les eaux, la faune et la flore dont dépendent les Indiens pour vivre sont contaminés.

## LES GRANDS LACS POLLUES

Un rapport fédéral américain reconnaît que la santé des populations indiennes vivant près des Grands Lacs est menacée par de nombreux polluants chimiques. Ces produits sont absorbés par le gibier, le poisson, ainsi que les végétaux dont se nourrissent ces Indiens. L'air est contaminé, de même que l'eau des lacs et des rivières. Cette pollution provient des nombreux centres industriels situés hors des réserves...

Les mines d'uranium à ciel ouvert contaminent gravement l'environnement par le vent et le ruissellement des eaux.

Les mines souterraines favorisent l'accumulation du gaz radon qui provoque le cancer du poumon.

## LA COGEMA

Le Canada est le plus gros producteur de minerai d'uranium au monde. De nouvelles mines ou des extractions de sites d'exploitation sont en projet. Dans tous ces projets la COGEMA (avec Péchiney et Total-Minatco) est un actionnaire majoritaire.

Une étude indépendante est actuellement menée sur les conséquences à long terme (effet cumulatif) de la radioactivité sur l'environnement et la santé des populations. Les mouvements de défense indigènes et les écologistes exigent un moratoire sur les activités minières tant que cette

## DÉCHARGES NUCLÉAIRES MINNESOTA

Le Conseil Tribal de la Tribu Sioux-Santee de Prairie Island, au Minnesota, s'oppose à l'installation d'un dépôt permanent de déchets fortement radioactifs sur la Réserve. Il accuse la compagnie d'électricité d'avoir mené "une véritable conspiration afin de contourner le processus légal pour construire la décharge nucléaire".



étude n'aura pas rendu ses conclusions.

Le problème de fond est celui de la souveraineté des Indiens sur leurs terres ancestrales. Ils sont environ 25 000 Cree et Dene auxquels s'ajoutent de nombreux Métis. Tous s'opposent à l'exploitation minière dont ils ont eu à souffrir. Réduits à de tout petits territoires, sans moyens juridiques et financiers, ne parlant pas l'anglais, ils n'ont aucun pouvoir de décision en ce qui concerne les terres qu'ils habitent depuis des centaines d'années et où ils veulent pouvoir continuer à vivre dans le respect de leur culture et de leur spiritualité.

**Participez à la campagne de soutien aux Peuples Indigènes et contre les mines d'uranium au Saskatchewan en renvoyant la pétition ci-contre à l'adresse indiquée en bas de la page, ou à Nitassinan qui fera suivre.**



La campagne Nitassinan d'information et d'action contre les mines d'uranium se poursuivra dans le n° 36 de Nitassinan.

## ARIZONA

Les Indiens Chemehuevi s'opposent à l'installation d'une décharge nucléaire à proximité de leur réserve. Le Ministre de l'Intérieur du Président Bush avait, quelques jours avant d'abandonner ses fonctions, vendu 600 hectares de terres fédérales pour l'installation de la décharge. La radioactivité affectera non seulement la réserve mais aussi les eaux du fleuve Colorado et les nappes acquifères situées en-dessous.



# LA LUTTE DES APACHES POUR LA SAUVEGARDE DU MONT GRAHAM

## ▼ Le Mont Graham

- ▼ Un complexe astrophysique sur une montagne sacrée
  - ▼ La mauvaise foi des promoteurs
  - ▼ La Coalition Apache pour la Survie
  - ▼ Entretien avec Edison Cassadore
- ▼ Message de Ola Cassadore aux comités de soutien européens
  - ▼ Rock against Telescopes
- ▼ USA : les sites sacrés amérindiens sont menacés

## Le Mont Graham : "Dzil Nchaa Si An"



Ola Cassadore Davis (Apache Survival Coalition) et Bobby Castillo (American Indian Movement), tous deux membres de la Nation Apache.

© S. Ziebart

### UN ÉCOSYSTEME UNIQUE

Le Mont Graham renferme l'un des plus originaux et des plus importants écosystèmes isolés des États-Unis.

Aussi contient-il des espèces et des sous-espèces d'animaux et de plantes qui ne se rencontrent nulle part ailleurs dans le monde.

Cinq des sept zones de végétation existant en Amérique du Nord se rencontrent sur cette seule montagne, fournissant une diversité de ressources en nourriture équivalant à ce que l'on pourrait trouver en allant du Mexique jusqu'en Alaska.

Les Apaches le nomment "Dzil Nchaa Si An" (Big Seated Mountain).

Culminant à 3267 mètres, le Mont Graham se situe à 120 Km au Nord-Est de la ville de Tucson, près de la réserve apache de San Carlos, dans l'État d'Arizona aux États-Unis. Il est le sommet le plus élevé de la chaîne des Pinaléño Mountain.

Administrativement, il fait partie intégrante de la Coronado National Forest, et a été classé zone naturelle protégée ("Wilderness Area") en 1983.

Boby Castillo, de l'AIM, représentant de "Apache Survival Coalition", explique :

« Cette montagne est située à l'extrême sud du plateau Hudsonien et à l'extrême nord du plateau de la Sierra Madre. C'est là que se rencontrent les glissements de terrain nord/sud. Et, bien avant de connaître les termes géographiques et géologiques, nous avons toujours dit que cet endroit était le centre de la terre, et que c'est de là que nous venions. C'est là que nous tenons nos cérémonies, c'est là que nous avons enterré nos morts depuis dix mille ans. »

### UN SITE RELIGIEUX ET CÉRÉMONIEL

Étant le sommet le plus élevé et le centre du territoire traditionnel apache avant l'arrivée de l'homme blanc, le Mont Graham a une signification cruciale dans la religion traditionnelle de ce peuple. Les Apaches considèrent cette montagne comme sacrée. Elle est considérée comme le lieu d'émergence et la demeure de l'esprit appelé "gàun", des danseurs de l'Esprit de la Montagne, des personnes sacrées. Les Esprits de la Montagne ont été envoyés par le Créateur pour enseigner les chants guérisseurs au Peuple.

### "TOUTE LA CHAÎNE DES PINALEÑO MOUNTAIN EST SACRÉE"

« Le Grand Esprit envoie l'Esprit de la Montagne à notre peuple par l'intermédiaire de Dzil Nchaa Si An. Il vient enseigner aux Hommes et aux Femmes-Médecine apaches des paroles rituelles et des chants spirituels particuliers qui les aident à acquérir le pouvoir pour devenir Homme et Femme-Médecine. Il leur apprend comment guérir la maladie à l'aide de chants et de prières, il leur apprend à aller chercher certaines eaux, à récolter des herbes et des plantes médicinales. Toute la chaîne des Pinaléño Mountain est sacrée. »

*Franklin Stanley, Medicine-Man et leader spirituel apache.*

De nombreuses plantes cérémonielles et médicinales se trouvent dans cette montagne et les Medicine-Men/Women apaches traditionnels continuent à en fréquenter le sommet pour pratiquer leur activités religieuses.

# Un complexe astrophysique de 7 observatoires sur une montagne sacrée

## LE PROJET MGIO ET SES PARTENAIRES

### Projet

Construction d'un complexe astrophysique, le "Mont Graham International Observatory" (MGIO)

### Initiateur

L'Université d'Arizona (University of Arizona)

### Partenaires

Le VATICAN (Vatican Observatory), l'Institut MAX PLANCK pour la Radio Astronomie (Allemagne), l'Institut d'astrophysique ARCETRI (Italie).

### Lieu d'implantation

Le sommet du Mont Graham

### Coût estimé

200 millions de dollars.

**À terme, 7 télescopes  
doivent être implantés.**

Les trois premiers sont déjà en cours de construction.

#### ❶ Le "Submillimeter Telescope" (SMT)

Partenaires : l'Université d'Arizona et l'Institut Max Planck.

#### ❷ Le "Vatican Advanced Technology Telescope" (VATT)

Prototype d'une nouvelle génération de télescopes, plus puissants, dont le financement est garanti par le gouvernement italien.

Partenaires : L'Observatoire du Vatican et l'Observatoire Stewart de l'Université d'Arizona.

#### ❸ Le "Columbus Project" (Projet Colomb)

Le plus important des trois projets.

Partenaires : l'Université d'Arizona et l'Institut Arcetri.



© Bruce McClelland

### Des visées scientifiques, économiques et de prestige

L'objectif de l'Université d'Arizona est de rester à la pointe dans le domaine de la recherche astronomique. Edison Cassadore, délégué de Apache Survival Coalition : « C'est l'opportunité pour l'Université de disposer d'une vitrine pour les nouvelles technologies qui sont développées dans son laboratoire, sur le campus. »

Les représentants au Congrès de l'État d'Arizona croient que l'observatoire apportera des revenus à l'État, touché par la crise économique.

Les responsables de l'Observatoire du Vatican ne pouvant exploiter correctement les installations astrophysiques de Castel Gandolfo à cause de la trop grande luminosité nocturne due à la proximité de l'agglomération de Rome, ont décidé, eux aussi, de venir s'installer en Arizona.

### Scandale juridique

Afin d'obtenir les autorisations pour la réalisation du complexe, l'université a payé très cher les services de lobbyistes au Congrès américain, qui parvinrent à faire dispenser les initiateurs du projet de se soumettre aux lois américaines de protection de l'environnement.

Une enquête ouverte ultérieurement par le Congrès révèle qu'un rapport d'impact environnemental contenu dans le dossier était frauduleux. Le Congrès n'a pas non plus été informé du fait que le peuple Apache considère ce site comme sacré.

### Les Américains partent, les Européens restent

Tous les partenaires américains initialement associés au projet ont choisi de retirer leur participation (Smithsonian Institut, NASA, Universités d'Harvard, de Chicago, du Texas, d'Ohio, de Californie). Le Mont Graham, classé 37<sup>e</sup> au palmarès des sites envisagés, n'a finalement pas été retenu par ces institutions qui ont estimé que les conditions n'étaient pas assez satisfaisantes pour s'y implanter.

### Conséquences de ce projet d'observatoire

- Désacralisation d'un lieu de culte traditionnel apache. Les Apaches parlent de génocide culturel.
- Destruction d'un écosystème unique et fragile : disparition de plusieurs espèces animales et végétales dont certaines sont uniques au monde. Parmi celles-ci, l'écureuil roux du Mont Graham, classé "espèce en danger".

# La mauvaise foi des promoteurs

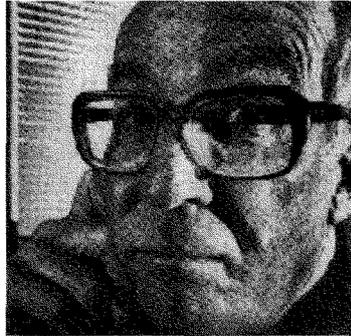
## Le double langage de l'Eglise

En visite dans la ville de Phœnix (Arizona) en 1987, le Pape Jean -Paul II s'adressait en ces termes aux Indiens du Sud-Ouest : « Je vous encourage, en tant que Natifs appartenant aux différentes tribus et nations de l'Est, du Sud, de l'Ouest et du Nord, à préserver et à garder vivantes vos cultures, langues, valeurs et coutumes, qui vous ont tant servi dans le passé et qui constituent un fondement solide pour l'avenir. »

### « Il n'y a pas de preuves archéologiques »

« Après des années de recherches approfondies par des experts indiens et non-indiens, il n'y a pas, dans l'état actuel de nos connaissances, de signification culturelle ou religieuse attachée au site précis où l'observatoire doit être construit (...) Il n'y a pas de preuves archéologiques qui permettent d'établir le caractère sacré du Mont Graham. » Le Père jésuite Georges V. Coyne, directeur du Vatican Observatory.

(Photo ci-contre)



### « Je n'ai jamais vu autant de preuves »

« J'ai travaillé dans cette zone pendant vingt ans et je n'ai jamais vu autant de preuves caractéristiques d'un site sacré. »

Elisabeth Brandt, Anthropologue.

« La terre où l'homme blanc place ses églises devient plus sacrée que la nôtre. Nous n'avons pas d'église. Nous rencontrons notre Être Suprême en plein air, car de toute façon, tout lui appartient. » Ernest Victor Jr, membre du Conseil Tribal Apache San Carlos et vice-président de Apache Survival Coalition.

(Photo ci-contre)



« Que dirait le Pape si j'installais mon wickiup<sup>(1)</sup> et que je battais mon tambour au sommet de son église, sur sa terre sacrée, pas juste pour un instant, mais pour toute une vie ? (...) Vous nous avez poussé dans les derniers retranchements de notre merveilleuse et belle tradition. Si vous construisez ces observatoires sur le Mont Graham, c'est comme si vous coupiez un bras et une jambe aux Apaches. Vous nous avez poussé trop loin.

Vous avez tué mon grand-père<sup>(2)</sup>. Si nous sommes en travers de votre chemin, pourquoi ne pas nous exterminer tout simplement, en finir une bonne fois pour toutes ? »

Franklin Stanley, Homme-Médecine et leader spirituel apache.

(1) Habitation traditionnelle apache (NDLR)

(2) Le chef Apache Chiricahua BYLAS, assassiné lors d'une cérémonie religieuse (NDLR)

## L'Université d'Arizona et l'institut Max Planck, quant à eux, ne craignent pas le ridicule

« Pour autant que je sache, les Apaches ne se sont pas prononcés contre le projet. » Peter Mezger, Directeur de l'Institut Max Planck à Bonn, Novembre 1991.

« Les représentants de l'Université d'Arizona ont présenté nos projets au Conseil Tribal en décembre 89 et en Août 90. Ni inquiétudes ni objections, religieuses ou autres, n'ont été soulevées à l'une de ces occasions. » Manuel Pacheco, Président de l'Université d'Arizona, Septembre 1991.



Comment peuvent-ils prétendre ignorer que le Conseil Tribal Apache, les Anciens de la Tribu, les Hommes et Femmes Médecines, ont présenté un nombre incalculable de documents, de déclarations, d'interview à la presse, de protestations à Washington ; sont allés voir tous les parlementaires d'Arizona ; ont envoyé des lettres de protestation à l'Institut Max Planck, au Vatican ; leur indignation faisait la Une d'un journal local dès 1989 ; le Conseil Tribal a voté une première résolution en Juillet 1990 et envoyé une note à l'Office des Forêts en Juin 1991 pour protester contre la violation des lois. Tout cela AVANT le commencement des travaux de déforestation et de fondation.

# La Coalition Apache pour la Survie

« La plupart de ce qui fut nôtre un jour nous a été pris. Les télescopes vont détruire le peu qui nous reste à nous, les Apaches. Nous allons devant le tribunal pour faire cesser la construction de l'observatoire qui menace notre religion et la survie de notre culture. » Ola Cassadore Davis, arrière petite-fille du chef apache Cassadore, est une Ancienne très respectée des Apaches de San Carlos. Elle préside la Coalition Apache pour la Survie.

« Fondée en Mai 1990, la Coalition Apache pour la Survie travaille à la préservation des traditions religieuses et culturelles apaches. Elle est l'une des nombreuses organisations des Indiens d'Amérique qui luttent pour assurer aux religions indigènes la même protection que celle accordée aux autres cultes. Bien que cela soit garanti par la loi, le gouvernement n'a jamais permis l'application de nos droits religieux. L'Université a persisté dans son projet, bien que d'autres sommets assurent une meilleure visibilité pour les télescopes. L'un de nos principaux objectifs est la préservation du Mont Graham, qui est une montagne sacrée. »

(Extrait d'un document diffusé par Apache Survival Coalition)

**Le Conseil Tribal affirme, à plusieurs reprises, son opposition totale au projet d'observatoire.** Le Conseil Tribal Apache San Carlos, gouvernement régulièrement élu de la Tribu, a adopté à l'unanimité trois résolutions condamnant le projet d'observatoire et soutient pleinement l'action de la Coalition Apache pour la Survie.

**À la suite des organisations écologistes, la Coalition Apache pour la Survie porte l'affaire devant les tribunaux.**

Le 19 Août 1991, la Coalition engage une action en justice devant la Cour Fédérale de Phoenix contre l'Office Fédéral des Forêts. Les Apaches accusent l'Office de violer la loi sur l'Aménagement des Forêts Nationales, la loi de 1978 sur la Liberté de Religion des Indigènes Américains et la loi sur la Préservation du Patrimoine Historique de la Nation. Après son échec en première instance, la Coalition fait appel devant la Cour de San Francisco.

## Les actions en Europe

En Mai 1992, une délégation de la Coalition Apache pour la Survie, conduite par sa présidente Ola Cassadore Davis, se rend en Allemagne et en Italie, afin de convaincre les partenaires de l'Université d'Arizona d'abandonner le projet et d'obtenir un soutien auprès des responsables politiques ainsi que des associations culturelles et religieuses. La délégation est porteuse d'une pétition signée par 15 leaders spirituels apaches de San Carlos, réaffirmant le caractère sacré du Mont Graham et s'opposant au projet de télescopes. Les conseils municipaux de Florence et de Rome apportent leur soutien aux Apaches. Des contacts très positifs sont pris avec des parlementaires italiens et allemands. Par contre, les astronomes de l'Institut Arcetri de Florence empêchent la délégation apache de s'exprimer et le directeur de l'Institut Max Planck n'a pas de temps à lui accorder. Enfin, l'entrevue prévue avec le Pape est annulée. En Juin 92, le Pape reçoit au Vatican une délégation d'Apaches favorables à la construction des télescopes, accompagnés de représentants de la Chambre de Commerce du comté de Graham. Un autre délégué de la Coalition, Edison Cassadore, a lui aussi fait le déplacement en Europe au début de l'année 93, pour mobiliser les Européens autour de la cause apache.

## Entretien avec Edison Cassadore

*Comme nous vous en informions dans notre dernier numéro, Edison Cassadore, de la Nation Apache, représentant de "Apache Survival Coalition", était présent en France en janvier dernier pour présenter l'affaire du Mont Graham. Ce fut l'occasion pour NITASSINAN de réaliser cette interview.*

Nitassinan – Concrètement, à qui appartient le Mont Graham ?

Edison Cassadore – Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mon arrière-arrière grand-père s'est rendu à Washington pour rencontrer le président de l'époque. Il a alors demandé que le Mont Graham soit intégré à notre territoire en raison de sa valeur sacrée. La montagne a donc fait partie intégrante de notre territoire jusqu'à ce que les colons anglo-américains du coin, réclament au président, son accès. Le gouvernement a

rompu son engagement vis à vis du chef Cassadore. Une longue période de destruction de l'environnement commença alors, touchant les deux-tiers inférieurs de la montagne.

Actuellement, ces territoires sont entre les mains de l'Office des Forêts Américain.

N. – Qui a choisi le site du Mont Graham pour construire des télescopes ?

E. C. – Ce projet réunit l'Observatoire Arcetri de Florence en Italie et l'Institut

Max Planck de Bonn en Allemagne. L'unique partenaire américain de ce projet est l'Université de Tucson, en Arizona. L'Université prétend avoir choisi ce site parce que les montagnes alentours étaient déjà pourvues de télescopes. La principale raison est que l'Université possède son Mirror Lab sur le campus, à environ 120 km du Mont Graham. C'est l'occasion pour eux de disposer d'une vitrine pour les nouvelles technologies qui sont développées dans ce laboratoire. Il s'agit d'une



Edison Cassadore et Sylvain Duez-Alesandrini.

nouvelle génération de télescopes, qui ne sont plus équipés de lentilles optiques, mais de miroirs, ce qui permet de voir plus loin dans l'espace.

N. – *L'un des télescopes a reçu le nom de "Christophe Colomb". Qu'en pense le peuple Apache ?*

E. C. – Donner le nom de Christophe Colomb à l'un de ces télescopes, sur une montagne qui est sacrée pour les Apaches San Carlos, c'est vraiment une insulte, une offense supplémentaire. (1)

N. – *Quelles sont les conséquences de ce projet sur la nation Apache ?*

E. C. – Les Natifs Américains ont déjà tant perdu de leur dignité, de leur fierté, de leur mode de vie, que cette profanation d'un site religieux est encore un coup supplémentaire qui leur est porté. Car la religion est vraiment le fondement de notre identité culturelle.

N. – *Pourquoi le Mont Graham est-il si important pour les Apaches ?*

E. C. – C'est là que le créateur offrit à mes ancêtres les trente-deux chants de vie. Seize de ces chants font directement référence au Mont Graham parce qu'ils indiquent avec précision où l'on peut trouver les herbes et l'eau sacrés. De nos jours encore, les traditionalistes continuent à faire des pèlerinages afin de récolter ces éléments pour les cérémonies de guérison.

C'est aussi l'endroit où résident les "g'aun", les esprits de la montagne. Il en existe un pour chaque point cardinal. Ces esprits ont un grand pouvoir et sont hautement vénérés. Ils sont vraiment à la base de la plupart

des croyances religieuses apaches. Cette montagne est aussi le lieu où sont formés les hommes et les femmes-médecine. Enfin, on trouve également des cimetières ancestraux sur cette montagne. Mon père était un homme-médecine extrêmement respecté. Il m'a parlé de la valeur sacrée du Mont Graham, bien avant qu'on ait même entendu parler de ce projet...

N. – *Pourquoi et comment le Vatican est-il impliqué dans ce projet ?*

E. C. – Le Vatican possède des installations près de Rome, à Castel Gandolfo. Mais elles sont devenues presque inutilisables à cause de l'intensité de la lumière provenant de Rome, due à la forte densité de population. L'Arizona est un territoire aussi grand que l'Allemagne avec une population approchant seulement les quatre millions d'habitants. Mais Tucson, qui n'est qu'à 120 km du Mont Graham, s'agrandit très vite, et c'est je crois la 20e ville des Etats-Unis. Donc là aussi, le problème de la pollution lumineuse se posera.

Le Mont Graham se place environ au 37e rang parmi les sites envisagés. C'est un site très médiocre où l'on dispose seulement de 42% de temps de visibilité par an. En réalité, le Vatican a déclaré à la presse que s'ils avaient plus de moyens financiers, ils iraient s'installer à Hawaï. Donc c'est vraiment un site de mauvaise qualité et je ne comprends pas pourquoi ils l'ont choisi !

N. – *Quels sont les dégâts que risque de causer ce complexe astrophysique sur l'environnement ?*

E. C. – Les deux-tiers inférieurs du Mont Graham ont déjà été endommagés par

l'homme, à partir de 1873. Le tiers supérieur restant n'a pas été touché jusqu'à présent. C'est là que le projet est en train d'être construit. C'est aussi à cet endroit qu'on trouve dix-huit espèces et sous-espèces d'animaux et de plantes qui n'existent nulle part ailleurs sur la planète. On dénombre cinq des sept écosystèmes recensés en Amérique du Nord. Le Mont Graham abrite également la population la plus concentrée de faucons pèlerins, d'ours noirs, de pumas et d'écureuil roux (2).

Le Mont Graham est une zone sensible du point de vue écologique. L'Université a commencé la construction d'une route d'accès en pratiquant des coupes dans la forêt. Cela finira par provoquer des "effets de lisière" et donc d'assèchement.

N. – *La Coalition Apache pour la Survie et le Conseil Tribal Apache San Carlos ont engagé une action devant les tribunaux...*

E. C. – Oui, nous avons basé notre recours en justice sur la violation de la loi de protection du patrimoine historique national. Cette loi stipule que lorsque vous construisez des bâtiments dans une zone qui peut, d'une manière ou d'une autre, avoir une importance culturelle et historique, vous devez consulter toutes les parties concernées. Ceci n'a jamais été fait correctement. Mais le système judiciaire a pris le parti de l'Université d'Arizona.

Pour obtenir un "permis d'utilisation spéciale", il faut préparer un rapport biologique et une étude d'impact environnemental. Les biologistes de l'Office des Forêts ont dit que le complexe astrophysique allait sans aucun doute faire du tort à l'environnement. Mais ils ont subi des pressions pour revoir les conclusions de leur rapport... dans le bon sens.

Le problème vient aussi du fait qu'il n'y a pas de législation spécifique qui protège les sites sacrés au sens des Amérindiens. Nous oeuvrons pour que la loi de 1978 sur la liberté religieuse des Natifs Américains, soit amendée. Ce que nous espérons, c'est qu'une fois que nous aurons obtenu cette approbation, nous aurons des chances de gagner le procès.

N. – *Est-ce que la lutte pour le Mont Graham peut avoir une valeur de symbole pour les Amérindiens ?*

C'est un parfait exemple des luttes politiques amérindiennes. Les moyens utilisés en fonction de nos positions géographiques sont différents car nous n'avons pas tout-à-fait la même histoire : dans le nord, nous préférons chercher comment attaquer le colonisateur sur le plan légal car nous ne

sommes pas majoritaires. Dans le sud, les Indiens sont majoritaires en terme de population, comme en Bolivie, au Pérou, en Equateur, ou au Guatemala. Je sais qu'il existe des syndicats ouvriers dirigés par des Indiens et qu'ils se battent contre le colonisateur de cette façon.

N. – *Quel type de soutien attendez-vous de la part des Européens ?*

E. C. – 75% de la participation à ce projet vient d'Europe. Si j'étais européen, je contacterais l'évêque de mon secteur ou le Vatican et je leur demanderais pourquoi l'Eglise persiste dans ce projet, malgré la condamnation du Conseil Tribal, la pétition signée par quinze hommes et femmes-Médecine et le compte-rendu frauduleux dressé par l'Université afin de passer la barrière du Congrès.

Le public français devrait aussi contacter les écologistes en leur demandant déposer, au Parlement Européen, une résolution contre les responsables italiens, allemands et américains de ce projet et contre le Vatican.

Le Pape est venu en Arizona en 1987, et il a déclaré aux Amérindiens : "Continuez de faire vivre vos traditions, vos valeurs, vos coutumes... !"

Faisons en sorte que ces paroles sonnent juste...

(1) *Nous avons appris récemment que l'Université d'Arizona avait fini par renoncer à cette dénomination.*

(2) *L'écureuil roux du Mont Graham, espèce d'écureuil en voie de disparition, qui ne vivant qu'à cet endroit.*

*Interview d'Edison Cassadore (Apache Survival Coalition), le 28/1/93, à Aubervilliers © NITASSINAN-CSIA / ISP. Interview réalisée par Fabrice et Sylvain pour NITASSINAN et l'émission "Indiens sans Plumes".*

*Transcription et traduction : Barbara Pagel. Mise en forme : Sandrine Goutaland.*

N.B. : L'équipe du CSIA tient à souligner le formidable travail réalisé par Barbara, de NITASSINAN, pour la coordination de la campagne Mont Graham en France et l'organisation de la venue de Edison Cassadore. Nous remercions également les interprètes : Alexandra Rose, Catherine Leterier, Catherine Jeyakumar, Isabelle Thirioux, Ken Allen et Fernando, sans qui rien n'aurait été possible.

## Message de Ola Cassadore aux comités de soutien européens

*Lors de la Conférence Européenne sur les Questions Indiennes qui s'est tenue en Norvège en Juillet dernier, la question du Mont Graham a bien sûr été évoquée. Une commission de travail était consacrée à ce problème, animée par Ola Cassadore Davis, présidente de Apache Survival Coalition, et son mari, Michael Davis.*



Ola Cassadore et son mari Mike Davis à Trondheim.

Le représentant de NITASSINAN-CSIA a pu entendre Ola Cassadore Davis raconter comment, petite fille, elle fut initiée au mode de vie traditionnel et à l'univers spirituel apache, et témoigner de la place centrale qu'occupe le Mt Graham dans cet univers et ces traditions. Au temps de Cochise, c'est cette montagne qui offrit à la Nation Apache le refuge qui lui permit d'échapper à l'extermination. C'est sur le Mt Graham que le peuple de Ola a célébré, jadis, l'entrée de cette enfant de 14 ans dans sa vie de femme. Cela déterminera, dit-elle, son combat.

Ola explique que les Apaches attachent une grande importance à cette cérémonie de la puberté, au cours de laquelle la jeune fille va faire son entrée dans un nouveau monde et renforcer ses liens avec la Terre-Mère. Elle sera secondée dans cette nouvelle voie par un parrain et une marraine, choisis à cette occasion, qui devront lui enseigner à être humble, à partager toute nourriture, à

se charger de l'éducation, et les autres obligations qui l'attendent dans sa nouvelle vie. Pendant longtemps, les Apaches, comme les autres peuples amérindiens, se verraient interdire la célébration de leurs cérémonies religieuses. Le père de Ola Cassadore Davis, à la suite de son propre père le chef Cassadora, entreprit, lui aussi, des démarches pour que les cérémonies religieuses ne soient plus interdites et puissent être à nouveau célébrées au grand jour. Il faudra attendre 1978 pour qu'une loi soit promulguée aux Etats-Unis garantissant la liberté de religion aux peuples amérindiens. Cette loi, l' "American Indian Religious Freedom Act", n'empêchera pourtant pas la profanation de dizaines de sites sacrés amérindiens. Elle n'a pas empêché non plus l'Université d'Arizona et le Vatican d'imposer l'installation de télescopes au sommet de Dzil Nchaa Si An, chef des montagnes du territoire traditionnel apache, baptisé Mt Graham par l'homme blanc.

Le pouvoir immense que lui reconnaissent les Apaches ne serait d'ailleurs pas étranger, selon eux, aux problèmes que rencontrent les promoteurs sur le terrain : les fondations de l'un des observatoires, dont le béton s'est soudain craquelé, n'ont-elles pas dû être entièrement détruites puis reconstruites ? Les vents capricieux n'ont-ils pas obligé les constructeurs à envisager de déplacer un second observatoire ? Ola en a la certitude : le Créateur ne veut pas de ces télescopes et les esprits qu'abrite le Mt Graham manifestent leur réprobation. Mais il semble parfois bien difficile aux élus de la tribu de s'attaquer aux intérêts internationaux qui ont décidé de s'installer cou-

te que coûte sur ce sommet, et qui affichent un mépris absolu pour les valeurs traditionnelles et religieuses des Apaches. Les encouragements des Anciens traditionalistes sont souvent nécessaires pour éviter que le Conseil Tribal ne faiblisse dans sa détermination. Ola Cassadore Davis, elle, ne veut céder à aucun prix devant ceux qui menacent d'anéantir sa culture. Elle demande instamment aux Européens d'aider le Coalition Apache pour la Survie à obtenir l'arrêt des travaux sur la montagne sacrée. Ce 17 Juillet, les délégués des 25 pays représentés à la Conférence ont voté à l'unanimité une résolution dans ce sens.

Nous tenons à la disposition des associations, groupes de soutien ou media qui souhaiteraient diffuser ces informations un dossier de presse (Participation aux frais : 15 F)

Une vidéo réalisée aux Etats-Unis pour Apache Survival Coalition (20 mn), version originale, ou V.O. sous-titrée en français. (P.A.F. : 60 F)

Une interview d'Edison Cassadore, sur K7 Audio, en version originale, ou version doublée en français et montée (environ 60 mn) pour diffusion radio. (P.A.F. : 30 F)

## Comment répondre à l'appel que Ola Cassadore Davis lance au nom et pour la survie de son peuple ?

- Participez à la campagne "STOP THE MONEY" : il s'agit de faire pression pour empêcher le gouvernement italien de débloquer 15 millions de dollars devant financer l'observatoire du groupe Arcetri. Ecrivez à l'ambassade d'Italie, 47 rue de Varenne, 75007 Paris
- Protestez auprès des ambassades des Etats-Unis (2 avenue Gabriel 75008 Paris), d'Allemagne (13 avenue F.D. Roosevelt 75016 Paris), du Vatican (Nonciature Apostolique, 10 avenue du Pt Wilson 75016 Paris)
- Faites circuler la pétition européenne (à se procurer à nos tables de presse ou nous écrire en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse)
- Informez les associations de votre connaissance et demandez leur d'envoyer une lettre officielle de soutien à Apache Survival Coalition (P.O. BOX 11814, TUCSON AZ 85734, USA). Lettre type en anglais à votre disposition contre enveloppe timbrée à votre adresse. Merci de nous faire parvenir un double de ce type de courrier.

### ROCK AGAINST TELESCOPES

Des musiciens regroupés au sein de l'association "Hands Up", ont organisé le 4 Juillet 1993 à Paris, avec l'aide de l'association anti-fasciste "Reflexes", un concert de soutien à Apache Survival Coalition.

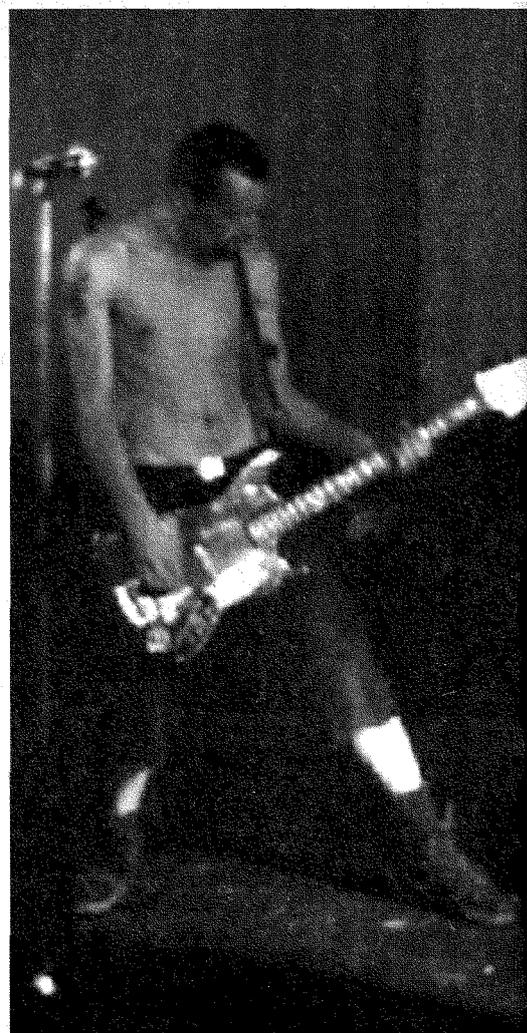
Quatre groupes rock se sont succédés sur scène, entre 16h et 22h :

Size Able, Fast Unity, Dead Phone Tree et Mega Sonic Boom Blast. Le public, venu nombreux, leur a fait un accueil chaleureux et a pu s'informer, grâce à la projection d'un film vidéo sous-titré en

français et à une mini-expo, sur la lutte que mène la Coalition Apache pour la Survie.

L'équipe de NITASSINAN, disposant d'une table de presse, était également présente pour répondre aux questions concernant les Amérindiens et leurs combats.

Ce concert de soutien a été un succès et a permis de récolter 11000 Francs qui ont été envoyés à la Coalition Apache pour la Survie. Merci à toutes celles et tous ceux qui, relevant le défi, se sont investis dans ce projet, avec conviction et énergie, et ont rendu cette action de soutien possible !



# Les dernières nouvelles

## COURSE SACRÉE POUR LE MONT GRAHAM

Ils étaient une cinquantaine, Apaches et écologistes à participer le 3 Juillet dernier à une course sacrée organisée par l'association "Apaches for Cultural Preservation", pour protester contre le projet MGIO. La course, partant de la réserve de San Carlos pour aboutir au sommet du Mt Graham, devait être rejointe par les militants de l'organisation écologiste "Earth First!", qui tenait son assemblée annuelle au Mt Graham. Les Apaches ont consacré la journée du lendemain à une session spéciale de prières.

## MANIFESTATION ÉCOLOGISTE VIOLEMMENT RÉPRIMÉE PAR LA POLICE

Le 6 Juillet, "Earth First!" organisait une manifestation sur le campus de l'Université d'Arizona. Les policiers, équipés de l'attirail anti-émeute et de gants de latex, n'ont pas hésité à enfoncer leurs doigts dans les yeux et les oreilles des manifestants pour les déloger du bâtiment de l'Administration. "Ces méthodes sont utilisées pour forcer les gens à coopérer et, bien que douloureuses, ne provoquent pas de lésions irréversibles", a déclaré un responsable de la police. Vingt cinq manifestants ont été arrêtés. Ils risquaient jusqu'à 2500 \$ d'amende et 6 mois de prison. "Jamais au cours d'une arrestation je n'ai vu de choses aussi horribles." s'est indigné un membre de "Earth First!", "Je pense qu'ils essaient de nous faire comprendre que ceux qui s'opposent à l'Université vont le payer physiquement, qu'ils vont souffrir."

## LES ASTRONOMES CHOISSENT UN RESPONSABLE TRIBAL DÉCHU COMME EXPERT EN RELIGION APACHE

L'ex-président tribal apache, Buck Kitcheyan, limogé en Juin 1991 pour

détournement de fonds tribaux et devant répondre de quatorze chefs d'accusation, était l'invité d'honneur des astronomes lors de l'inauguration des télescopes du Vatican et de l'institut Max Planck, le 18 Septembre dernier. Kitcheyan qui, lorsqu'il était en fonctions, luttait à la tête du Conseil Tribal contre la construction des observatoires, a depuis son éviction retourné sa veste et déclare que le Mt Graham n'est plus sacré. Il est dès lors devenu le "chouchou" des astronomes qui l'ont choisi comme expert religieux apache. "Ça en dit long sur le sens de l'éthique des astronomes de l'Université d'Arizona, du Vatican, de Max Planck et d'Arcetri!" a commenté Ernest Victor, porte parole de "Apache for Cultural Preservation".

## DES ERREURS DANS LE CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION DU 3<sup>e</sup> TÉLESCOPE REMET EN CAUSE LA VIABILITÉ DU PROJET MGIO DANS SON ENSEMBLE

Si les deux premiers télescopes du vaste programme MGIO ont bien été inaugurés cet automne, le troisième projet, le plus grand et le plus coûteux, bat de l'aile. Dans un geste magnanime envers les Apaches, l'Université d'Arizona avait décidé en Mai dernier de renoncer finalement à donner à ce télescope le nom de Christophe Colomb. L'engin s'appellera donc désormais "Large Binocular Telescope". Réaction de la Présidente de "Apache Survival Coalition": "Ils peuvent bien l'appeler Sally ou John ou ce qu'ils veulent, nous n'en voulons pas de toute façon!".

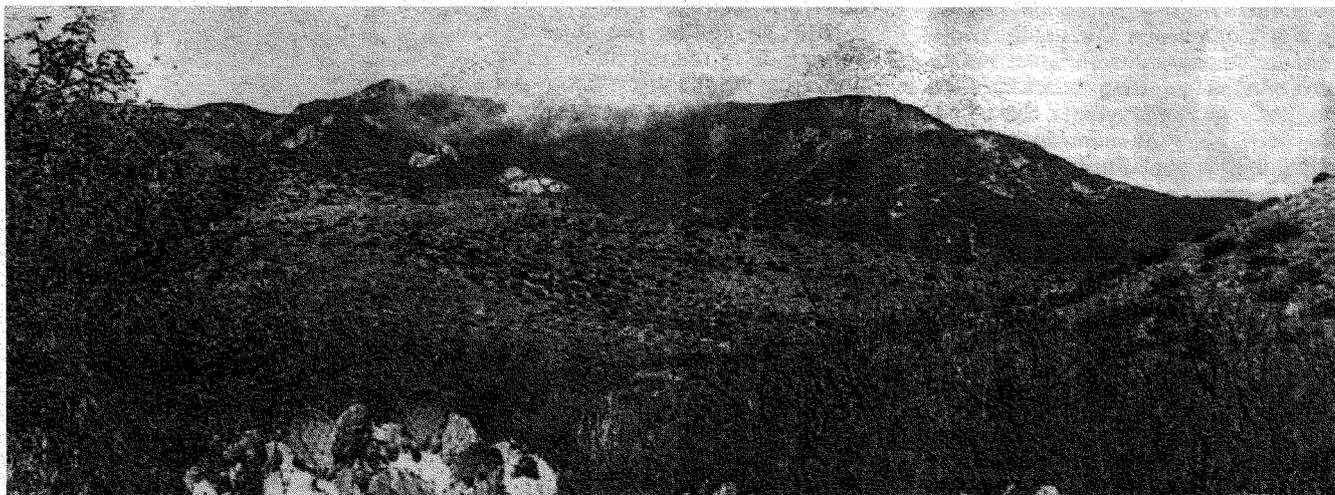
Les Italiens d'Arcetri et l'Université d'Arizona ont annoncé récemment que le site choisi pour l'implantation de ce télescope était le plus mauvais qui soit. Un récent rapport de l'Université conclut que "on a largement sous-estimé l'effet de distorsion de l'image provoqué par les vents

qui soufflent à travers les épicéas couvrant le sommet du Mt Graham".

L'une des solutions préconisées par les astronomes serait de déplacer la construction. Mais le Permis d'Utilisation Spéciale a été délivré sur la base d'un site précis et les opposants menacent de retourner devant les tribunaux en cas de déplacement du télescope. Cette solution vient d'ailleurs d'être abandonnée. L'autre solution consisterait à surélever le télescope au dessus du niveau des arbres. Reste à trouver les dix millions de dollars supplémentaires nécessaires à ces transformations. Les promoteurs tentent donc désespérément de faire pression sur les responsables de Max Planck à Heidelberg et à Munich pour obtenir d'eux qu'ils injectent de l'argent dans cette entreprise et éviter ainsi que l'ensemble du projet Mt Graham ne s'écroule. Des pressions sont également exercées par les astronomes de l'institut Max Planck de Bonn et du Vatican qui craignent de ne pouvoir supporter à eux seuls les frais généraux d'entretien du site (4 mètres de neige certains hivers) et de devoir abandonner leurs installations plus modestes si un partenaire cette envergure venait à se désister.

Les Apaches rappellent qu'une vingtaine d'institutions nord et sud américaines (dont des partenaires d'Arcetri) n'avaient pas retenu le site du Mt Graham à cause de sa médiocre qualité et ont choisi d'aller s'installer au Chili et à Hawaii. "Nous espérons que ces Européens vont abandonner leur guerre contre nous et notre environnement et qu'ils vont quitter le Mont Graham pour d'autres sites de meilleure qualité. Nous, Apaches, prions pour qu'ils s'en aillent et nous laissent tranquilles".

Sources : presse d'Arizona et communiqués fournis par "Apache Survival Coalition", "Apaches for Cultural Preservation" et "Maricopa Audubon Society"



# USA : Les sites sacrés amérindiens sont menacés

*Washington - Quarante-quatre sites sacrés sont profanés ou menacés de destruction pure et simple dans dix des Etats américains. C'est ce qu'ont déclaré les leaders tribaux le 23 février 1993 à la Chambre des Représentants, lors d'une audience consacrée à la loi sur la Liberté Religieuse des Indiens Américains (1).*

" Ces lieux sacrés sont indissociables des religions autochtones et de la survie des Indiens", dit Jerry Flute, un Dakota-Wahpeton, membre actif de " l'Association on Indian Affairs", " Les récentes décisions de la Cour Suprême dénie pratiquement toute protection constitutionnelle aux religions indiennes dans leur ensemble. " a-t-il déclaré devant la Sous-Commission des Affaires Indiennes à la Chambre.

L'association, groupement à but non lucratif, fait partie d'une coalition plus large dont le but est d'obtenir un dispositif législatif pour protéger la liberté de religion des Amérindiens.

Les deux chambres du Congrès se sont mises au travail afin de renforcer la loi AIRFA. Les tribus affirment que cette loi, dépourvue de toute mesure coercitive, a prouvé son inefficacité dans la défense des religions autochtones. Constat partagé par Bill Richardson, président de la Sous-Commission : " Notre gouvernement, dit-il, fut fondé sur le principe de garantir à chaque individu le droit de pratiquer librement sa religion. Que parmi les Premiers Américains, certains rencontrent des difficultés à pratiquer la leur est une ironie regrettable. Partout où le gouvernement s'aventure sur le terrain de la religion, il soulève une série de problèmes et de controverses, mais je suis chargé d'être à l'écoute des tribus et de chercher des solutions ".

La Coalition pour la Liberté Religieuse des Amérindiens a recensé, selon Mr Flute, quarante-quatre sites sacrés menacés par le vandalisme, l'industrie touristique, par des entreprises privées ou des agences publiques, locales ou fédérales. Ce chiffre, précise-t-il, est en dessous de la réalité, car de nombreuses tribus Pueblo se refusent à révéler l'emplacement de leurs sites sacrés, craignant de les exposer davantage.

## LA RESPONSABILITÉ DES ORGANISMES PUBLICS

Les organismes dépendant des Etats ou du gouvernement fédéral se sont montrés particulièrement brutaux envers les religions

indiennes, constate encore Mr Flute, citant cet exemple : Dans le Wyoming, le Service fédéral des forêts a proposé un projet de développement autour du site sacré de la " Medicine Wheel". Le but : transformer ce site en attraction touristique et promouvoir l'exploitation forestière dans la région.

" Medicine Wheel est un lieu sacré pour de nombreuses tribus des Plaines : Arapaho, Cheyenne, Shoshone, Sioux et Crow. L'agence consent à discuter d'éventuelles modifications de ce projet, mais nous n'avons encore aucune garantie que Medicine Wheel sera protégée. "

Le Service des Forêts a également proposé des forages de prospection de gaz et de pétrole dans une zone sauvage qui était le dernier site sacré préservé de la tribu Blackfeet.

Les Black Hills et la Bear Butte sont d'autres sites sacrés dans le Sud-Dakota, menacés par le tourisme, l'industrie minière et forestière.

Selon le "Native American Rights Fund", le Service des Forêts est responsable, dans au moins six Etats, de projets menaçant l'existence de sites sacrés (exploitation forestière, minière et touristique dans les forêts nationales).

## PROPOSITIONS D'AMENDEMENT À LA LOI AIRFA

Plusieurs affaires juridiques ont démontré les insuffisances de la loi AIRFA, votée par le Congrès en 1978, pour " protéger et préserver" les libertés religieuses des Indiens. Un projet de loi d'amendement est actuellement à l'étude pour renforcer cette mesure initiale. Ce projet de loi est centré sur quatre domaines : la protection des sites sacrés, la protection de l'usage sacramentel du peyote par la "Native American Church" (2), la protection de l'usage religieux des plumes d'aigle, et l'amélioration des voies de recours à des leaders spirituels indiens pour les prisonniers amérindiens.

Cette mesure devrait mettre à la disposition de la Justice des sanctions pénales pour les cas de dégradation ou de destruction de sites sacrés, permettre des poursuites civiles

devant la cour fédérale, et ainsi renforcer les dispositions de la loi. La Commission Sénatoriale des Affaires Indiennes devrait remettre sa proposition à la fin de la semaine. La Chambre, quant à elle, n'a pas encore rédigé son propre projet.

## LA COUR SUPREME REFUSE LA PROTECTION CONSTITUTIONNELLE AUX RELIGIONS AUTOCHTONES

" Les traditions religieuses amérindiennes sont autant agressées qu'avant 1977 ", poursuit Mr Flute. " En fait, la Cour Suprême des Etats-Unis est responsable de l'aggravation de nombreux problèmes depuis 1979. Lors de récentes décisions, la Cour Suprême a clairement exprimé une interprétation tellement obtuse du Premier Amendement (3), que celui-ci devient inapplicable aux activités et aux sites traditionnels, dont dépend la survie des religions autochtones et des Amérindiens eux-mêmes". Les leaders tribaux confirment que ni la loi, ni le Premier Amendement n'ont protégé les lieux sacrés, et que la dernière décennie a été un désastre juridique pour les religions autochtones. Deux récentes décisions de la Cour Suprême, en particulier, sont responsables de l'érosion de la liberté religieuse des Amérindiens et ont obligé les tribus à se tourner vers la quête d'une solution législative.

Lors de l'affaire Lyng / Northwest Indian Cemetery, en 1988, concernant un site sacré en Californie, la Cour Suprême a refusé à un culte tribal l'application du Premier Amendement. Le Service des Forêts cherchait à construire une route de coupe au sommet d'une montagne qui contient d'antiques lieux sacrés pour trois tribus. La Cour a pris le parti des exploitants forestiers, en dépit de l'avis général selon lequel la construction de cette route "anéantirait de fait la possibilité pour les Indiens de pratiquer leur religion ".

" Cette décision a eu pour conséquence de rendre impossible toute contestation des décisions gouvernementales sur la base du Premier Amendement ou de la loi AIRFA "

explique Mr Flute. " A moins que le Congrès ne réagisse très rapidement, les sites sacrés qui sont l'objet de litige avec l'Etat, ou avec les instances fédérales de gestion des terres, risquent de connaître le même sort que ceux qui ont été perdus entre 1980 et 1990 ".

"Ce jugement de la Cour Suprême a créé un précédent auquel il a déjà été fait référence pour légaliser la destruction d'autres lieux sacrés et anéantir des religions ancestrales autochtones à travers le pays", déclare Mr Chris Peters, membre des tribus Pohik et Karuk de Californie, partie prenante dans l'affaire Lyng.

Mr Flute cite encore la controverse du Mont Graham, au sommet duquel l'Université d'Arizona est en train de construire des télescopes, et qui est un site sacré pour la religion apache du Danseur à la Couronne. L'Université a reçu une dispense l'autorisant à construire, après que le Service des Forêts ait refusé de reconnaître le caractère sacré de la montagne.

James Hena, président de Tous les Conseils Indiens Pueblo explique quant à lui que les tribus Pueblo ont été obligées de cacher leurs pratiques religieuses pour en assurer la

survie : " cela nous est difficile de parler des actuelles violations de notre liberté religieuse, car nous ne voulons pas dévoiler des secrets. Tout au long des siècles, l'attitude prédominante chez les non-indiens a été d'éduquer et d'évangéliser les païens indiens. Nous, Pueblos, avons dû faire passer notre religion dans la clandestinité, pour la protéger et assurer notre propre survie spirituelle, pour nos enfants, pour les générations futures. "

Mr Hena énumère plusieurs cas d'intrusion sur des sites sacrés pour les Pueblos. Dix-neuf Pueblos se sont joints à la Nation Navajo voisine pour s'opposer à un projet de ligne électrique qui aurait profané les Jemez Mountains, site comprenant plusieurs zones sacrées et abritant 15 plantes utilisées pour des cérémonies religieuses. Mr Hena estime que, lorsqu'il s'agit de déterminer si un site est ou non sacré, la charge de la preuve devrait incomber aux intrus et non aux tribus. Le gouvernement fédéral, selon Mr Hena, n'accorde pas le même respect aux religions tribales qu'aux religions d'autres pays : " les Etats-Unis ont été en première ligne lorsqu'il s'agissait de défendre les Droits de l'Homme à travers le monde. De plus, ils ont toujours respecté les sites sacrés dans les autres pays. Ainsi

pendant la guerre "Tempête du Désert", le gouvernement a-t-il encouragé ses alliés militaires à éviter de bombarder les sites religieux. Nous exigeons le même respect envers nos sites sacrés et notre religion. "

John Sun Child, président de la tribu Chippewa-Cree, a exprimé des inquiétudes au sujet de la préservation des Sweetgrass Hills, situées dans le nord du Montana et considérées comme sacrées par les tribus Blackfeet, Chippewa-Cree, Gros Ventre, Salish, Kootenai et Assiniboine : " Les collines sont pour ces tribus une retraite spirituelle, et elles y pratiquent des activités cérémonielles particulières. Les Sweetgrass Hills sont un lieu très particulier et hautement sacré, où nous communiquons avec le monde des Esprits, au moyen de jeûnes, de prières, de quête de vision. La Sweetgrass est un encens purificateur utilisé dans presque toutes les activités cérémonielles par les tribus des Plaines du Nord. Il a été choisi par le Créateur pour être le messager sacré des prières. Il facilite l'interprétation par le Créateur des prières qui lui sont adressées. Il est maintenant question d'un projet d'extraction d'or, et la seule chose que les mineurs et les forestiers voient dans ce site, c'est les dollars. Nos sites sacrés sont en train d'être détruits. Je suis affligé par notre époque où de simples mortels peuvent éliminer ce que le Créateur a rendu sacré. Je suis affligé par le fait qu'on puisse, d'un coup de crayon, faire table rase de ce qui relie les hommes au Créateur.

Le Créateur nous a donné notre religion pour que nous l'exercions sans entrave, en toute liberté.

D'après un article paru dans *Indian Country Today* du 3 Mars 1993.  
Traduction et adaptation : Barbara Pagel

- (1) *American Indian Religious Freedom Act (AIRFA)*
- (2) *Eglise des Autochtones Américains*
- (3) *Premier Amendement à la Constitution Américaine, qui garantit à chaque citoyen la liberté de culte*

*La proposition de loi déposée devant le sénat américain visant à renforcer l'application de la loi AIRFA bénéficie du soutien des experts en droit constitutionnel. L'un d'eux a reconnu que les efforts faits par les Etats-Unis pour supprimer les religions amérindiennes et imposer le christianisme étaient en contradiction flagrante avec le 1<sup>er</sup> Amendement de la Constitution qui garantit la liberté de religion. (Source : Indian Country Today)*



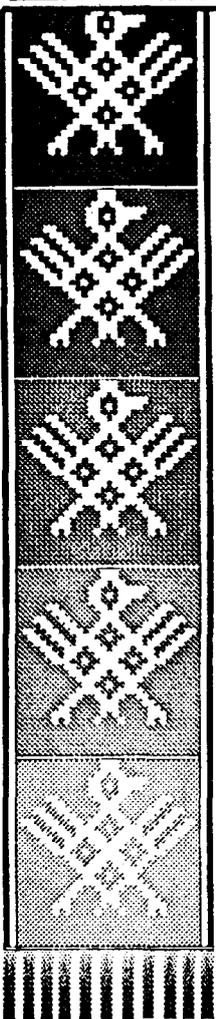
© Richard Fréchet

Leonard Crow Dog, médecine man Lakota, en prière.

# Appel pour le soutien des résolutions du 1<sup>er</sup> sommet mondial des peuples indigènes (B'okob au Guatemala)

Fin mai 1993, le premier sommet mondial des Peuples Indigènes s'est déroulé au Guatemala à B'okob (Chimaltenango) à l'initiative de Rigoberta Menchù. Ce sommet, bien que partiellement perturbé par le coup d'état civil (de l'ancien président du Guatemala), a pu dégager des revendications essentielles qui seront présentées devant les Nations-Unies. C'est dans ce cadre que Nitassinan vous demande de signer l'appel ci-dessous.

## Nab'ee Molojri'iiil Qawinaqiil Rech Ri Uwach'uleew Primera Cumbre de Pueblos Indígenas First Summit Of Indigenous Peoples



Au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, nous, les peuples indigènes du monde, voyons avec préoccupation l'exclusion systématique de la prise de décisions politiques, la discrimination et les différentes formes d'exploitation que les États nationaux nous imposent.

Si la déclaration de l'Année Internationale des Peuples Indigènes constituent un pas important, elle s'est avérée insuffisante pour permettre le développement des nouvelles relations qu'elle se proposait d'établir.

Considérant cette situation, le premier Sommet mondial des Peuples Indigènes décide de :

1. Établir la décennie internationale des Peuples Indigènes de 1994 à 2004, et exhorte l'ONU à la faire sienne.
2. Constituer le Haut Commissariat des Peuples Indigènes qui aura pour fonction de surveiller le respect des droits des Peuples Indigènes.
3. Réaffirmer le droit des Peuples Indigènes à leur auto-détermination.
4. Exhorter les gouvernements à ratifier tous les instruments internationaux qui promeuvent le respect des droits indigènes.
5. Favoriser la réalisation de conférences nationales des Peuples Indigènes dans le but de renforcer leur unité.
6. Lancer un appel à l'ONU à ratifier, faire sienne et appuyer sa déclaration.

La décennie internationale des Peuples Indigènes se propose de :

1. Sensibiliser l'humanité à la réalité et aux perspectives des Peuples Indigènes en développant tant des campagnes d'éducation pour l'ensemble de la société que des programmes de conscientisation pour les Peuples Indigènes affirmant leur identité et leurs droits.

2. Exiger de l'ONU qu'elle approuve la Déclaration universelle des Peuples Indigènes, et sa ratification et application par les États.

3. Demander à l'ONU le maintien et le renforcement du groupe de travail sur les Peuples Indigènes comme instance permanente destinée à surveiller et assurer l'application des droits mentionnés dans cette Déclaration.

4. Exhorter l'ONU, les gouvernements et les organismes multilatéraux afin qu'ils garantissent et assurent l'accès et la participation des délégués des peuples indigènes aux instances de prise de décision.

5. Favoriser la réalisation d'une campagne mondiale contre le racisme.

6. Encourager les liens et les échanges entre les peuples indigènes.

7. Développer de véritables systèmes de communication et d'information entre les peuples indigènes.

8. Favoriser le développement humain des peuples indigènes.

9. Travailler à la formulation et à l'approbation d'une convention par l'élimination de la discrimination contre les peuples indigènes, et sa ratification.

Nom	Prénom
Adresse	
signature	

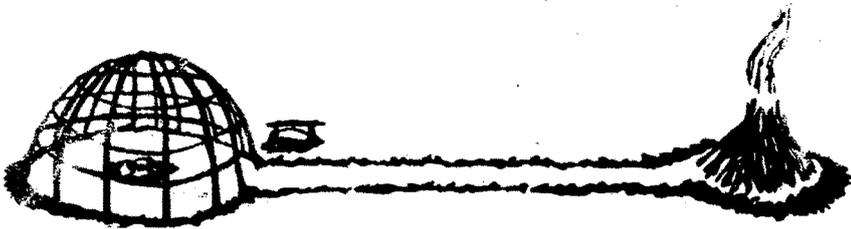
Votre liste de signatures sera envoyée à Boutros Ghali, secrétaire général de l'ONU ainsi qu'à la présidence de la République française. Cet appel doit être envoyé signé au Collectif Guatemala, 17, rue de l'Avre, 75015 Paris.

Campagne lancée en France par le Collectif Guatemala et soutenu par Nitassinan-CSIA.

# PEOPLES RELATION RUN 1994

Depuis 1978, on a pu observer un renouveau des courses spirituelles et traditionnelles des Amérindiens du nord afin de porter un message d'unité et de respect pour la Mère Terre. En 1990, la Sacred Run (course spirituelle pour la Terre et la

breux échanges culturels. Cette course regroupant européens, japonais et amérindiens, débutera en juin, en Pologne, traversera l'ex-Allemagne de l'Est, la République Tchèque pour se terminer trois semaines plus tard en Slovaquie.



vie) organisée par Dennis Banks, co-fondateur de l'American Indian Movement (AIM) s'est déroulée entre Londres et Moscou. C'est en ce sens que l'association allemande "Arbeitskreiss Indianer Heute e.v." (cercle de travail sur les Indiens d'aujourd'hui) a décidé d'organiser une course à pied, ayant pour but de lutter contre le racisme et proposant de nom-

Pour de plus amples renseignements ou s'inscrire à cet évènement, écrivez à :

*Arbeitskreis Indianer Heute (Working Circle Indians Today)*  
*c/o Bernd DAMISH*  
*Mülstr. 15 - 08491 NETZCHKAU*  
**ALLEMAGNE**  
*Tél. (19-49) 3765-34786*

## UN AMI EN PRISON

Kermit est Lakota-Ojibway. Accusé de crime qu'il n'a pas commis, il est condamné à deux peines consécutives à vie. Incarcéré depuis presque 9 ans, il a été déclaré prisonnier politique par l'International Indian Treaty Council. Actuellement sans aucune ressource, il n'a plus d'avocat. Pour l'aider dans sa démarche, des affiches (format 29,7 x 42, voir ci-contre) sont en vente au prix minimum de 45 F (Frais de port inclus). L'intégralité des fonds récupérés sera envoyée à sa femme.



Pour toute commande, écrivez à :  
**NITASSINAN CSIA (poster Kermit).**  
 D'avance merci pour votre soutien.

Indiens sans plumes



Indiens sans Plumes est une émission animée sur Radio Libertaire (89.4 FM)

Par le Collectif Guatemala et Nitassinan-CSIA

Tous les quinze jours, le dimanche, de 20 H à 22 H

Ce programme est une tribune pour le Guatemala, pour la campagne

« 500 ans de Résistance Indienne, Noire et Populaire »

et pour la diffusion de l'information sur les populations originelles des trois Amériques... Une émission militante articulant informations et actions. La parole est donnée aux acteurs américains, aux acteurs de la solidarité, mais aussi aux journalistes, artistes, universitaires...

Faites-nous part de vos initiatives et de vos actions locales.

Contactez-nous pour participer aux émissions !

Indiens sans Plumes - Radio Libertaire 89.4 FM

145 rue Amelot, 75011 Paris



# Conférence européenne sur les questions indiennes

## Neuvième rencontre des comités de soutien aux Indiens des Amériques, 14-17 juillet 1993, (Trondheim, Samiland Norvège)

En juillet dernier NITASSINAN CSIA a participé en Norvège, afin de représenter la France, à cette rencontre entre les comités de soutiens européens et les représentants amérindiens de l'ensemble du continent américain. Cette réunion était organisée conjointement par la Norwegian Indian Society et le centre d'étude sur l'environnement et le développement de l'Université de Trondheim.

Des sympathisants de 25 pays et des délégués de 30 nations et gouvernements indigènes se sont regroupés pour définir des axes de travail et des modalités d'actions communes en faveur des Peuples Indigènes.

On a pu noter la formidable entente entre les Sami (Lapons) de Norvège et les Nations amérindiennes afin de travailler ensemble pour un avenir meilleur.

Ouverture de la conférence par Ole Henrik Magga, président du conseil Sami de Norvège (Lapons).

Étaient présents :

- *Ian D. Zabarte, représentant du Conseil National des Western Shoshone (USA)*, venu présenter les revendications territoriales de la Nation Western Shoshone (respect du traité de Ruby Valley de 1863) et le problème des essais nucléaires sur leurs terres par les USA et la Grande-Bretagne,
- *Sharon Venne, de la Nation Cree, représentante du Traité 6*, pour le respect des revendications territoriales et le droit à l'autonomie des Premières Nations du Canada,
- *Bart Penashne, de la Nation Innu*, pour présenter les conséquences des vols à basse altitude sur les communautés Innu (Labrador et Québec) et le respect de leurs demandes de souveraineté,
- *Tom Lablanc, (Dakota Sioux), de l'American Indian Movement (AIM)* : présentation du racisme aux États-Unis,
- *Bobby Castillo et George Martin, représentants de l'American Indian Movement (AIM) et du Comité de Défense de Leonard Peltier (LPDC)* : historique de l'AIM, organisation du soutien de Leonard Peltier et situation des prisonniers politiques amérindiens aux USA,

- *Sage Lapena (Wintou, AIM de San Francisco) et Cathy WhiteEagle (Cherokee du LPDC)* : conditions des femmes amérindiennes et programmes d'éducation,

- *Glenn T. Morris (AIM Colorado)* : présentation des droits internationaux des Peuples Indigènes et de leurs relations avec les Nations-Unies,

- *Guillermo Delgado (South and Meso American Indian Information Center)* : développements au niveau continental et international des moyens de communication en faveur des populations indigènes,

- *Miles Goldstick représentant de WISE et Mayra Gomez (Aymara) représentante du World Uranium Hearing* : problèmes des mines d'uranium sur les terres amérindiennes, notamment sur les communautés Cree et Dene du Saskatchewan (Canada),

- *Roni Kamekona (Tulalip)* : lutte contre la décharge de déchets radioactifs sur la réserve Tulalip dans l'État de Washington (USA),

- *David Platero, représentant du Western Shoshone Defense Project* : conséquences du nucléaire sur l'environnement et la vie,





© S. Ziebart

De gauche à droite : Sharon Verne (Cree), Glen Morris (AIM-Colorado), Mayra Gomez (Aymara), Maria Chacaj Pazan (Maya)

- **Marcial Arias Garcia, représentant de Nabguana (Panama)** : lutte des Kunas contre l'invasion de leurs terres,
- **Arnoldo De Leon Guerrero, de l'ANIA (Costa Rica)** : projet pour les populations amérindiennes du Costa Rica afin de retrouver leurs identités après 500 ans d'oppression,
- **Maria Chacaj Patzan (Maya) représentante de la CONAVIGUA** : situation au Guatemala, revendication des milieux indigènes et populaires contre l'enrollement forcé dans l'armée, combat des femmes guatémaltèques pour la liberté et la démocratie et l'affirmation de l'identité Maya,
- **Aucan Huilcaman Paillama et Domingo Rain (Mapuche), représentants du Conseil de toutes les Terres** : lutte pour la reconnaissance de la Nation Mapuche et la création d'un état souverain sur leurs terres,
- **Ola Cassadore Davis et Michael Davis, porte-parole de l'Apache Survival Coalition** : défense du Mont Graham (Arizona - USA) et respect des droits religieux pour les natifs américains,
- **Carla Messinger du Museum on Indian Culture** : défense des droits culturels des Lenni Lenape (Delaware),
- **Grace Medicine Eagle (Cherokee)** : protection des sites sacrés amérindiens aux Etats-Unis, notamment les "Medicine Wheels",
- **A.C. Ross, auteur et philosophe Lakota** : programme d'éducation sur l'identité culturelle et spirituelle des Indiens d'Amérique du Nord,
- **Carlos Herbozo de l'université de Stockholm** : présentation des populations indiennes du Pérou, notamment sur leurs situations dans les Andes,
- **Harold Erakev et Clyde Grylls** : lutte des indiens d'Equateur face à l'exploitation pétrolière non contrôlées sur leurs terres,
- **Georgio Dal Ben du Conseil Indigéniste missionnaire (CIMI)** : lutte des Indiens de l'État de Roraima (Brésil) pour la démarcation de l'Aire Indigène Raposa-Serra do Sol (AIRASOL),
- **Ande Somby (Sami de Norvège) de l'université de Tomso** : présentation du Peuple Sami (Lapon), (identité, culture et revendications au sein du Conseil scandinave),
- **Ole Henrik Magga (Sami), président du parlement Sami de Norvège** : propositions des peuples indigènes au niveau international dans le cadre de la commission sur les cultures et le développement de l'ONU ainsi que présentation du premier sommet des peuples indigènes qui s'est déroulé à B'OKOB au Guatemala à l'initiative de Rigoberta Menchù.

A la fin de ces quatre journées de travail, une vingtaine de résolutions furent présentées aux participants de cette rencontre, afin de donner des bases de travail pour tous. Nous félicitons et remercions les organisateurs de ce 9<sup>e</sup> meeting des comités de soutien pour leur gentillesse et leurs professionnalisme, ainsi que nos amis de l'association allemande "Working Circle Indians Today" qui nous ont aidé à nous rendre en Norvège. La prochaine rencontre des comités de soutien aux Indiens d'Amérique se déroulera en Suède en juillet 94 et sera organisée par l'association suédoise SWIF.

Sylvain Duez-Alesandrini.



## LOUPS À TUER

Les chasseurs canadiens en sont jaloux ! Au Canada, le gouvernement du Yukon a décidé de faire abattre cent cinquante loups, l'hiver prochain sur un territoire de vingt mille kilomètres carrés jouxtant le Parc national de Kluane. Le prétexte invoqué est la diminution des caribous. En fait, le gouvernement a cédé à la pression du lobby des chasseurs qui ne supportent pas la présence de ces concurrents.

Source : Terre Sauvage - Octobre 1993

## CHEROKEE

Un groupe de Cherokees veut parcourir à nouveau la "Piste des Larmes" que leurs ancêtres avaient suivie, en 1838, entre la Georgie et l'Oklahoma, victimes de l'ordre de déportation qui frappait tous les Indiens vivant encore à l'est du Mississipi. On estime qu'un déporté sur 4 avait trouvé la mort durant le terrible voyage.

## ABORIGÈNES

Un groupe de chanteurs, musiciens et danseurs indigènes d'Australie s'est rendu sur les Réserves Sioux-Lakota. Ils sont été associés à plusieurs cérémonies indiennes. L'un des visiteurs a remarqué : "Beaucoup de nos cérémonies ressemblent à celles des Indiens. Nous avons une manière très proche de manifester notre spiritualité".

## 7<sup>e</sup> GENERATION

Cinq jeunes Lakota de la Réserve de Rosebud viennent de créer le groupe de hard rock "7<sup>e</sup>me Génération". Ce titre fait allusion à la prophétie du célèbre médecin man Black Elk qui annonçait qu'à la 7<sup>e</sup>me génération le cercle brisé de la Nation Lakota commencerait à se reconstituer et le Peuple Lakota commencerait à revivre.

## TATANKA

Depuis quelques années, les tribus indiennes des plaines s'efforcent de reconstituer des troupeaux de bisons sur leurs Réserves, pour des raisons économiques, mais surtout culturelles et spirituelles. L'un des organisateurs de ce projet déclare : "Permettre aux troupeaux de se développer naturellement restaurera notre relation de symbiose avec le bison. Maintenir et préserver cette relation aidera notre Nation et la Nation-Bison à rétablir leur véritable place dans le monde".

## Commandez la cassette

### « CPR, les Indiens libres du Guatemala »

Dans le cadre le 1993 « Année internationale des Peuples Indigènes » et de la campagne de soutien aux communautés de populations en résistance (Cf. Dossier Guatemala Nitassinan n° 34), le Collectif Guatemala et Nitassinan-CSIA regroupés au sein de l'émission *Indiens sans plumes* sur Radio-Libertaire 89.4 FM, ont réalisé une cassette (audio-100mn) ayant pour but d'informer le public sur la situation des CPR.

L'ÉPOPÉE DES COMMUNAUTÉS DES POPULATIONS EN RÉSISTANCE (CPR)

Début des années 1980, l'armée guatémaltèque entreprend un nouveau génocide, le plus grand massacre d'Indiens depuis la conquête de l'Amérique. En 1993, 25 000 Indiens refusent toujours de se soumettre, résistent pacifiquement et vivent libres dans la sierra et dans la jungle de l'Ixcán...

Cette cassette alliant témoignages de journalistes, interviews recueillies sur le terrain par l'équipe d'Indiens sans plumes et diverses musiques des peuples originaux des trois Amériques est disponible contre 68 F (frais de port compris) à la librairie Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris (chèques à l'ordre de DMC).



## Jeanne d'Arc et les Indiens

Monsieur Fanchtein avait adhéré au Front National en 1983. Représentant du parti d'extrême droite à plusieurs élections, il fut élu conseiller municipal de Tremblay-en-France où il conduisait la liste du Front National en 1989. Parti chercher fortune en Guyane, il devient secrétaire départemental, mais, de son propre aveu, ses "activités professionnelles se sont mal terminées". A la suite d'une mauvaise gestion de son affaire d'importation de viande de métropole, il baisse pavillon.

De ce passage chez les Amérindiens, M. Fanchtein garde le souvenir d'un "coup" dont il n'est "pas fier" aujourd'hui. A l'occasion de son défilé en l'honneur de Jeanne d'Arc, le 1<sup>er</sup> mai 1991 à Paris, le Front National s'était donné une note exotique aux relents douteux en s'offrant les

services folkloriques d'un chef coutumier censé prouver que le lepénisme n'effrayait pas les autochtones d'outre-mer (Le Monde du 3 mai 1991). L'idée venait de M. Franchtein. A son retour en Guyane, Auguste Labonté ne put remettre les pieds dans sa tribu. "Il a dû se cacher pendant deux mois dans la forêt car des gens ne voulaient pas de raciste dans leur tribu".

Quant à M. Franchtein, après lui avoir consacré beaucoup de son temps et de son argent, il a finalement démissionné, en septembre dernier, du Front National parce "qu'il ne voulait plus avaler certaines couleuvres".

Source : Résumé de l'article de Olivier Biffaud dans Le Monde du 25 février 1993.

Robert Pac

# BULLETIN D'ABONNEMENT

NITASSINAN revue trimestrielle d'informations sur les nations amérindiennes

**NOM - Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code : Ville :** .....

Je m'abonne / ré-abonne pour 160 F (220 F hors Europe) aux 6 n° suivants:.....

Abonnement de soutien : à partir de 250 F pour 6 n° .....

Commande, port compris : ..... dossiers simples n° ..... à 30F = .....F  
dossiers doubles n° ..... à 50F = .....F

N.B. Pour les envois de revues hors abonnement, les frais de port sont de 10 F pour les numéros doubles et de 6 F pour les numéros simples.

..... livres **Ike Mun Anam** à 70 F = ..... F       ..... livres **Contes Iroquois** à 80F = ..... F

..... pins **tipee** à 40 F = ..... F       ..... pins **Nitassinan 92** à 40F = ..... F

J'adresse un chèque de ..... F libellé à l'ordre de " NITASSINAN-CSIA", adressé à :  
NITASSINAN - CSIA, BP 317, 75229 Paris Cedex 05 France

## **NITASSINAN : revues disponibles à partir du n° 15.**

N.B. Nous arrêtons la duplication des numéros épuisés (nous nous efforçons cependant de satisfaire les dernières commandes passées).

- n° 15 MAPUCHE (Chili)
- n° 16 /17 FEMMES INDIENNES (Amérique du Nord)
- n° 18 COLOMBIE INDIENNE (Colombie)
- n° 19 SHOSHONE (USA)
- n° 20 /21 CHEROKEE (USA)
- n° 22 KUNA / TARAHUMARA (Panama - Mexique)
- n° 23 /24 HURONS / ABENAKI (Nord Est Canada)
- n° 25/ 26 CRI / MOHAWK (Nord Est Canada)
- n° 27 /28 ATTIKAMEKW / OJIBWA (Nord Est Canada)
- n° 29 YUP'IT / INUPIAT (Alaska - Nord Sibérie)
- n° 30 92, Quelle "découverte" ? (général)
- n° 31 Lil'wat, Gwich'in, Rigoberta "Nobel" ? etc.
- n° 32 /33 Makuxi, Léonard Peltier, Kanaks, etc.
- n° 34 Rigoberta Menchu, CPR,...

Tarifs : dossier simple 30F - dossier double 50F, port compris.

NOTRE PINS : "Nitassinan 92" 40F port compris

### **NOS LIVRES**

"IKE MUN ANAM, Il était une fois", la "Dernière Frontière en Guyane", d'Eric NAVET, une analyse et un constat sur la situation de "nos" (!) Indiens (70F, port compris)

"CONTES IROQUOIS", traduction intégrale d'un livre d'Akwasasne  
Notes illustré de pictogrammes originaux (80F port compris)

## **NOUVELLE ADRESSE**

**Nitassinan C.S.I.A.  
BP 317  
75229 Paris Cedex 05**



**NITASSINAN** demande à ses abonnés de l'aider. Nous avons besoin de **traducteurs bénévoles** pour l'anglais, l'espagnol et le portugais et de personnes équipées d'un **Macintosh** ou d'un **PC** pour saisir les textes. Contactez-nous vite, **merci d'avance.**

